

INDUSTRIE — TRAFIC

Le BULLETIN de
LA
CHAMBRE de COMMERCE
DU DISTRICT
de MONTREAL

COMMERCE — FINANCE

LIGNE

Service

DE

Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERFOOL, 8 rue Water,
1 rue Runford
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S.W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andonia".

CUNARD

Canadien

DE

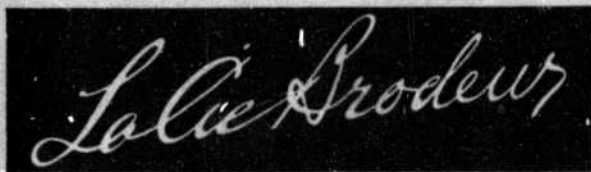
Montréal à
Londres via Plymouth

HONE & RIVET

9 Boul. St. Laurent, Montréal.

The Robert Reford, Co., Ltd.

Montréal, Toronto, Québec,
St. Jean, N. B., Portland, Me.



LIMITEE

*d'objets d'art, marbres, faiences, terra-cotta,
chandelières en cristal, argenteries, verreries,
peintures, etc., etc.*

et leur accordera les prix du gros sur toutes les marchandises.

Magasin de gros : 84 et 86 RUE ST-PIERRE

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on s'initie à donner de meilleurs chars, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, cela raccourcira le trajet considérablement quand le réseau sera complété entre la Vieille Capitale et la Métropole.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources **Abénakis** connues de tous les Etats-Unis et du Canada pour les guérisons nombreuses que leur eau fait, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via **Yamaska**.

Nicolet, qui compte une population considérable et un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Quand la ligne sera terminée jusqu'à Lévis, ce chemin de fer sera d'un grand secours pour le sud. En attendant, son terminus est à Fortierville.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaire du service suburbain 1914-15

LACHINE	
Du Bureau de Poste.	10 ^h service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 ^h service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 ^h service de 4.00 a.m. à 7.10 p.m.
	20 ^h service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
De Lachine.	10 ^h service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
	10 ^h service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 ^h service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 ^h service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
	20 ^h service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
	Dernier char extra à 12.50 a.m.
SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL	
De la rue St-Denis à Saint-Vincent.	15 ^h service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
	20 ^h service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	15 ^h service de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
	20 ^h service de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
	30 ^h service de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
	Char pour Henderson seulement . . . 12.00 minuit
	Char pour St-Vincent . . . 12.40 a.m.
De St-Vincent à la rue St-Denis	15 ^h service de 5.45 a.m. to 8.30 a.m.
	20 ^h service de 8.30 a.m. to 4.30 p.m.
	15 ^h service de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
	20 ^h service de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
	30 ^h service de 8.30 p.m. à 11.35 p.m.
	Char de Henderson à la rue St-Denis . . . 12.20 a.m.
	Char de St-Vincent à la rue St-Denis . . . 1.10 a.m.
CARTIERVILLE	
De Snowdon Jct.	20 ^h service de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
	40 ^h service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
De Cartierville.	20 ^h service de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
	40 ^h service de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.
DE LA MONTAGNE	
De l'Ave du Parc et Mont-Royal.	20 ^h service de 5.40 a.m. à 12.00 minuit
De l'Ave Victoria	20 ^h service de 5.50 a.m. à 12.30 minuit
De l'Ave Victoria à Snowdon.	10 ^h service de 5.50 a.m. à 8.50 p.m.
BOUT DE L'ILE	
	50 ^h service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit
TETRAULTVILLE	
	15 ^h service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
	30 ^h service de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
	15 ^h service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
	30 ^h service de 7.00 p.m. à 8.30 p.m.
POINTE AUX TREMBLES	
	15 ^h service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
	30 ^h service de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
	15 ^h service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
	30 ^h service de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.
	60 ^h service de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

WHITE STAR DOMINION LINE

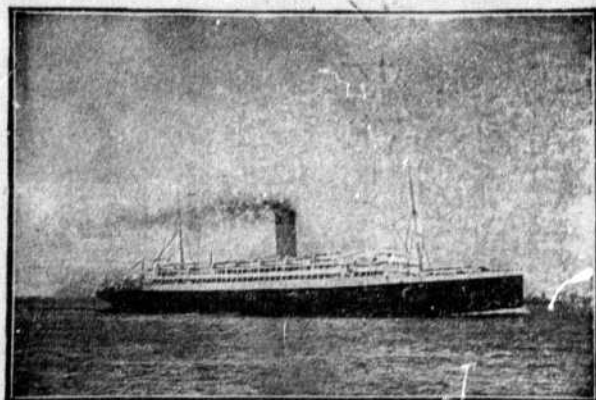
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL QUEBEC LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Havre, Lyon, Charente Bordeaux, etc., aussi de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. Pour informations et départs des navires, s'adresser aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie ou à



POUR FRET—Hernu Peron et Cie, 95, rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A. Gognet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

POUR PASSAGERS—Nicholas Martin, 9, rue Scribe, Paris; E. Le-Pont-A. LeNiece, Cherbourg; Hone et Rivet, 9 Boul. St-Laurent.

M. A. OVEREND, 28, rue Wellington Est, Toronto.

W. M. MACPHERSON, 53, rue Dalhousie, Québec.

WHITE STAR-DOMINION LINE, 118, rue Notre-Dame Ouest, Montréal



VOUS AIMEREZ A FUMER LES CIGARES, parce que nous vendons les meilleurs. Nous gardons nos cigares humides et à une bonne température afin qu'ils soient toujours en parfaite condition. Nous pouvons plaire à tous les goûts, notre stock étant considérable et très varié. Un essai vous prouvera ce que nous attestons.

Ils sont faits dans les conditions les plus sanitaires possibles par des experts.

JOSEPH COTE

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TABACS ET BONBONS A QUEBEC.

L'établissement principal est au No 188 rue ST-PAUL. On peut aussi s'en procurer aux succursales suivantes:

Succursale No 1—179, rue St-Joseph

Succursale No 2—18, rue St-Jean

Succursale No 3—112, rue St-Jean

Succursale No 4—74, Côte de la Montagne

QUEBEC

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

PRESIDENT

M. FRANK PAUZE, manufacturier et marchand de bois, 326 avenue Greene.

1er VICE-PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.

TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, de Filiatroult & Lesage, 429 boul. Saint-Laurent.

2ème VICE-PRESIDENT

M. J.-A.-E. GAUVIN, pharmacien et chimiste, 350 rue Sainte-Catherine Est.

SECRETARE

M. RODOLPHE BEDARD, L.I.C., comptable expert, 55 rue Saint-François-Xavier.

AVOCATS CONSEILS

M. LEON GARNEAU, C.R., 86 rue Notre-Dame Ouest.

M. EDOUARD FABRE-SURVEYER, C.R., 675, Dominion Express.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Frank Pauzé, le colonel A.-E. Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-B., ent. de camionnage, 326, Ontario Est.

M. Frigon, A.-P., comptable-banquier, 103, rue St-Frs-Xavier.

M. Berthiaume, Arthur, gérant de "La Presse".

M. Gagné, Léon, Jr., de la "Western Lumber Co.", 180, St-Jacques.

M. Cabana, J.-N., gér. Caisse hypothécaire, ch. 25, Ed. "La Patrie".

M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

M. Caron, A.-L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.

M. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101, rue St-Laurent.

M. Chevrier, J.-N., gérant "Le Devoir", 43, rue St-Vincent.

M. Léger, Arthur, marchand-quincaillier, 479, Mont-Royal Est.

M. Daoust, Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", 49, carré Victoria.

M. Martin, C.-E., de "P.-P. Martin & Cie", 336, rue St-Paul.

M. L. E. Geoffrion, architecte, 180, rue St-Jacques.

M. McDonald, Duncan, commissaire de la Ville, Hôtel-de-Ville.

M. Desmarteau, Alexandre, comptable-liquidateur, 60, Notre-Dame Est.

M. Renaud, Alphonse, marchand de meubles, 736, Ste-Catherine Ouest.

M. de Tonnancour, L.-C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.

M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39, rue Dowd.

M. Ethier, Joseph, de "Laporte, Martin & Cie", 568, rue St-Paul.

M. Tarte, Eugène, co-prop. de "La Patrie".

MEMBRES EX-OFFICIO DU CONSEIL

1.—Anciens présidents

M. D. Parizeau, ancien député, 2951, rue St-Dominique.

M. C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, rue Hôtel de Ville.

M. H. Laporte, de "Laporte, Martin & Cie", 568, rue St-Paul.

M. Isaie Préfontaine, financier, 425, Transportation Bldg.

M. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.

M. O.-S. Perrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 900, rue St-Antoine.

M. Damase Masson, angle Ramsay et du Marché, Québec.

M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 911, St-Laurent.

M. L. E. Geoffrion, financier, 4, de l'Hôpital.

M. Armand Chaput, de "L. Chaput, Fils & Cie", 22, rue de Brookes.

M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 150, boul. St-Joseph Ouest.

M. le Colonel Labelle, "St. Lawrence Flour Mills", 1110, N.-D'ne O.

M. Adélar Fortier, de la "Montreal Dairy Co.", 290, Ave Payneau.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers

M. Alph. Racine, 340, rue St-Paul.

M. S. D. Joubert, 338, rue Notre-Dame Ouest.

M. Ubalde Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.

M. J.-B.-A. Lanctôt, 212, rue St-Laurent.

M. L. J. A. Surveyer, 52, rue St-Laurent.

M. Joseph Fortier, 310, rue Notre-Dame Ouest.

M. A. V. Roy, L.C., 50, rue Notre-Dame Ouest.

M. Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.

Vérificateurs des comptes. — MM. Joseph Desautels, L.I.C., 338 rue St-Hubert, et Ernest Saint-Amour, comptable, Édifice Banque de Québec.

Membres d'honneur de la Chambre. — L'hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.; l'hon. juge S. Beaudin.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1915-1916.

Le président fait partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales. — M. Alfred Lambert, président; MM. Isaie Préfontaine, J.-O. Labrecque, J.-U. Emard, C.-E. Martin, Arthur Léger, L.-E. Gauthier, Emile Rolland, A.-A. Labrecque.

Hautes Etudes Commerciales. — M. Adélar Fortier, président; MM. Ludger Gravel, J.-A. Daudry, G. DeSerres, Jos. Perrault, A.-P. Laspérance, Trefflé Bastien, Geo. Gonthier.

Agriculture et colonisation. — M. Adélar Fortier, président; MM. le docteur T.-A. Brisson, Etienne Blanchard, L.-M. Cornélius, Jos. Quintal, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte, J.-H.-Paul Saucier, Oscar F. Berthiaume, Fortunat Monette, Joseph Gareau.

Législation. — L'hon. M. N. Pérodeau, président; MM. Isaie Préfontaine, L.-A. Lavallée, G.-N. Ducharme, Edouard Montpetit, J.-M. Wilson, F.-S. Mackay, J.-N. Cabana, Me Léon Garneau, C.R., Me Edouard Fabre-Surveyer, C.R.

Beurre et fromage. — M. J.-A. Vaillancourt, président; MM. Adélar Fortier, Ch. Langlois, L.-O. D'Argencourt.

Mines, bois et forêts. — M. Léon Gagné, Jr., président; MM. J.-T. Marchand, J.-N. Chevrier, Alph. Renaud, Rod. Tourville, J.-H. Danseur, Octave Lemay, J.-T.-R. Laurendeau, Eustache Lemay.

Bulletin. — M. Joseph Contant, président; MM. Emile Rolland, H. Godin, le docteur T.-A. Brisson, J.-H.-Paul Saucier, J.-N. Chevrier, Léon Gagné, Arthur Berthiaume, Eugène Tarte.

Nouveautés. — M. C.-E. Martin, président; MM. Alph. Racine, J.-N. Dupuis, J.-F. Loisel, J.-O. Gareau, Jos. Filiatroult.

Comptabilité. — M. Alexandre Desmarteau, président; MM. A. Cinq-Mars, P.-H. Dufresne, Ernest Saint-Amour, P.-A. Gagnon, Geo. Gonthier, Henri Viau, Jos. Desautels.

Produits chimiques. — M. J.-A.-D. Godbout, président; MM. J.-A.-E. Gauvin, Joseph Contant, Henri Lanctôt, Arthur Décarry, J.-G.-A. Fillion, Henry Miles, A. Lebeau.

Cuir et peaux. — M. A.-S. Lavallée, président; MM. Jos. Daoust, Alf. Lambert, Nap. Tétrault, L.-E. Gauthier, S.-D. Joubert, J.-B.-A. Lanctôt, Raoul Claude, Paul Gilbert.

Réception. — M. Duncan McDonald, président; MM. le colonel Labelle, Victor Tardif, Emile Rolland, J.-A. Beaudry, Jos. Fortier, H. Duverger, J.-H.-Paul Saucier, Clovis Saint-Louis.

Enseignement technique et industries manufacturières. — M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Ludger Gravel, J.-P.-L. Bérubé, A.-L. Caron, Jos. Fortier, F.-C. Larivière, J.-F. Marchand, J.-R. Génin, T. Trudeau.

Transports, Postes, Télégraphes et Téléphones. — M. C.-E. Catelli, président; MM. Adélar Fortier, Alex. Desmarteau, Jos. Filiatroult, J.-B. Baillargeon, C.-E. Racine, Arthur Gaboury.

Epiceries et produits alimentaires. — M. Armand Chaput, président; MM. Jos. Ethier, L.-O. D'Argencourt, L.-E. Geoffrion, Nap. Gendreau, J.-F. Sauriol, J.-H.-E. Pellerin.

Vins et liqueurs. — M. F.-X. Saint-Charles, président; MM. L.-A. Wilson, Armand Chaput, Donat Raymond.

Expositions et musées. — M. Jos. Contant, président; MM. C.-H. Catelli, J.-B. Baillargeon, U.-H. Dandurand, le colonel Labelle, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-A. Beauvry, L.-C. de Tonnancour.

Voyageurs de commerce. — M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. Adélar Fortier, Ludger Gravel, J.-F. Loisel, L.-N. Veilleux, C.-N. Robitaille, Harry Godbout, Raoul Dupré, J.-A. Brais, J.-Emile Roy, E.-D. Cauchon.

Fers et métaux. — M. Arthur Léger, président; MM. Alex. Prud'homme, T. Trudeau, Alfred Joannotte, L.-L. Lafleur, Jos. Letourneux, L.-J.-A. Surveyer, F.-C. Larivière, Alf. Barrette.

De l'immeuble de la Chambre. — M. A.-P. Frigon, président; MM. J.-E.-C. Daoust, C.-H. Branchaud, C.-E. Martin, A.-L. Caron, Gaspard DeSerres, J.-A.-E. Gauvin.

Financiers. — M. Ludger Gravel, président; MM. J.-A.-F. Gauvin, Jos. Filiatroult, Jos. Fortier, Armand Chaput, C.-E. Martin, A.-P. Frigon.

Synopsis des Règlements des Terres du Nord-Ouest Canadien.



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais non à une sous-agence), à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si la résidence est dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Devra demeurer six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus. On peut obtenir la patente de préemption en même temps que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forcé ses droits de colon, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$200.

La superficie à mettre en culture peut être réduite, dans le cas de terre raboteuse, mauvaise ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649

Tél. Est 1075

MANUFACTURIERS

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

RENAUD, KING & PATTERSON Ltee

COIN STE-CATHERINE ET GUY

Ameublements de Bureaux,
Salles de Réunions [Board
Rooms] et de Maisons.

BIBLIOTHEQUES

CHAISES

TABLES DE BUREAUX

PUPITRES

Venez voir notre étalage.
Il est unique à Montréal.



Dépositaires
pour la bibli-
othèque à
sections
"MACEY"

Nous louons
des chaises
pour les réu-
nions spéciales
et autres.

Oscar Loiseleur & Cie

128 RUE ST-DENIS

Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester

Paletots doublés en fourrure

Paletots et Habits pesants
pour l'hiver

Habits de Soirée et de Rue

COSTUMES POUR DAMES

Les étoffes que nous employons
nous viennent directement des meil-
leures manufactures d'Europe et de
New York.

La coupe est garantie et le travail
est exécuté avec un soin tout parti-
culier.

Les membres de la Chambre de
Commerce recevront un accueil qui
les justifiera de nous avoir commandé
leur habit ou leur paletôt de la saison.



BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL.

Directeur: LEON LORRAIN

16e Année

Montréal, Mars 1915

No. 3

CHANGEMENT D'ADMINISTRATION

Discours du président sortant de charge

A l'assemblée générale annuelle de la Chambre, le mercredi 10 février 1915, M. Adélar Fortier prit la parole en ces termes:

Messieurs,

Au moment de quitter la présidence de la Chambre de Commerce, je dois rendre compte de la mission que vous m'aviez confiée. C'est là un devoir que je remplis avec plaisir, car, je tiens à le dire dès maintenant, grâce à votre appui, qui ne m'a jamais fait défaut, la situation de la Chambre est sous tous rapports excellente.

L'IMMEUBLE

Comme vous savez, le 14 novembre 1913, aux termes d'un arrangement à l'amiable, la Ville de Montréal octroyait à la Chambre de Commerce, pour dommages encourus à cause du changement de niveau de la rue Saint-Gabriel et de la ruelle des Fortifications, la somme de \$5191., qui a payé une partie du coût des importantes réparations que nous avons faites à notre immeuble, dont l'aspect général a été considérablement amélioré.

LE RECRUTEMENT

Depuis que je suis en fonctions, 124 nouveaux membres ont été admis à la Chambre de Commerce. Et, comme conséquence, l'assistance aux séances a été plus nombreuse que jamais et les travaux de la Chambre ont été suivis avec un intérêt sans précédent. C'est ce qui a permis à la Chambre de mener à bien un grand nombre de questions, dont je résumerai tout à l'heure les principales.

Sur ce chapitre du recrutement, permettez-moi de vous faire part d'une expérience personnelle, qu'il me paraît utile de faire connaître. Le plus grand échec que rencontre le recrutement, c'est la méconnaissance qu'on a dans le public, et même chez plusieurs hommes d'affaires, du rôle que tient la Chambre de Commerce dans la vie économique du pays, de sa puissance d'action. L'élévation du prix des petits transports nuisait beaucoup au développement de certaines branches de l'industrie — je le constatais dans mes propres affaires. Sur l'initiative de la Chambre, le taux des messageries fut réduit de pas moins de 60 pour cent. Et, comme résultats, plusieurs produits ont été exempts d'une augmentation de prix, malgré des conditions défavorables par ailleurs, et plusieurs industriels

comme aussi les compagnies de messageries ont augmenté leur volume d'affaires.

Quel est l'homme d'affaires sérieux et pratique qui, mis au courant d'un fait comme celui-là, voudra se priver d'un moyen d'action aussi efficace, quand il est à sa portée moyennant une modique cotisation annuelle?

LA SITUATION FINANCIERE

Je ne voudrais pas empiéter sur le domaine de notre trésorier, où personne ne discute la compétence de M. Georges Gonthier—qui a été si précieuse à la Chambre—mais qu'il me soit permis de vous citer quelques chiffres éloquentes. Quand je suis entré en fonctions, le 7 septembre 1913, la Chambre de Commerce avait en caisse \$365.21; et, au 31 décembre 1914, son livret de banque accusait une somme de \$6861.68. Entre ces deux dates, la Chambre avait encaissé pour \$7050.50 de contributions et pour \$410. de droits d'entrée.

Je ne saurais trop remercier les membres qui ont acquitté ponctuellement leurs cotisations, malgré la dureté des temps; car ce résultat ne révèle pas seulement une administration financière au-dessus de tous éloges; mais il démontre, en outre, l'intérêt que l'on porte à cette Chambre et l'importance qu'on lui reconnaît à bon droit. C'est la meilleure récompense de tous ceux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur travail pour assurer le succès de cette indispensable institution.

LE CONFLIT EUROPEEN

Je ne saurais passer brièvement en revue les faits de l'année sans parler de celui qui domine tous les autres et exerce sur eux une influence plus ou moins grande.

Le conflit européen a atteint notre commerce et notre industrie, — quoique certaines branches y aient trouvé des avantages provisoires — qui étaient déjà affectés par une situation économique difficile, et il a lourdement grevé le budget national. C'est à la nouvelle direction de la Chambre qu'il appartiendra de voir à ce qu'on tire le meilleur parti de la situation, lorsque celle-ci se dessinera plus nettement. En attendant, je crois qu'il est bon de conseiller la prudence, qui est du reste, ces temps-ci une nécessité pour plusieurs.

COMMANDES DE GUERRE

Au mois de novembre, il s'est tenu, à la Chambre de Commerce, une réunion de manufacturiers d'automobiles, qui se sont déclarés prêts à assembler les pièces de camions automobiles qui pourraient leur être confiées. La Chambre

a demandé au Gouvernement fédéral de charger de ce travail les manufacturiers canadiens, et elle en a reçu la promesse formelle.

La Chambre a, en outre, exprimé le vœu au Gouvernement que le plus grand nombre possible de commandes de guerre soit donné à des Canadiens. Notre pays en a reçu, jusqu'ici de partout, pour \$68,831,500.

LE MARCHAND ANGLAIS AU CANADA

La Chambre de Commerce de Londres invita, au commencement de l'année dernière, notre Chambre à donner son opinion sur les causes de l'insuccès relatif du commerce anglais au Canada.

La question fut référée à la Commission des transports, présidée par M. C. H. Catelli, qui fit un rapport qu'on n'a pas oublié, concluant en résumé que pour étendre son commerce dans notre pays, l'Angleterre devra avoir des agents sur place, substituer à son système monétaire le système décimal, renoncer à toucher les frais d'emballage et autres surcharges, apporter plus de célérité dans ses expéditions, modifier ses méthodes d'encaissement.

Et, dans le Collier's Weekly, M. Roden Kingsmill publia un article qui corroborait les conclusions du rapport de notre Commission des transports. C'est là un exemple frappant de l'efficacité de nos commissions d'études et des services qu'elles peuvent rendre dans la direction des affaires et l'augmentation de leur volume.

AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIERE

Quand il fût question d'augmenter la taxe foncière à Montréal, la Chambre se prononça résolument contre le projet. Elle exprima l'opinion que cet impôt, tel qu'il était, pesait déjà assez lourdement sur l'industrie et le commerce, dont il augmentait les frais généraux, pour que l'on songeât à le rendre encore plus lourd. Et je ne crains pas d'affirmer que, dans la circonstance, la Chambre de Commerce exprima la manière de voir de la totalité de ses membres et de tous les hommes d'affaires de Montréal.

LE DEVELOPPEMENT DU PORT

Le 29 octobre 1913, l'exécutif de la Chambre faisait, dans le port de Montréal, une visite très intéressante et très instructive. Le récit de cette visite a été publié dans le *Bulletin*. Je n'ai pas à revenir sur les détails; qu'il me suffise de dire qu'elle nous a permis de nous rendre compte des besoins sans cesse grandissants de notre port, appelé à devenir le plus important de l'Amérique du Nord. La Chambre représenta au Gouvernement la nécessité de construire sans retard de nouveaux élévateurs et d'élargir le canal de Lachine. Si tout cela n'a pas encore été fait, le Gouvernement comprit néanmoins l'opportunité de notre demande et il vota, pour le développement du port de Montréal, d'importants crédits.

N'est-il pas intéressant de noter que c'est à la suite de cette visite que la Chambre décida d'employer son influence à faire réaliser le projet, depuis si longtemps conçu, du canal de la baie Georgienne?

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Tout le monde a encore présent à la mémoire l'énorme travail accompli par la Chambre pour la réalisation de ce vaste projet national. Le 29 décembre 1913, le conseil décidait d'y travailler avec plus d'ardeur que jamais et, dans ce but, il nommait une commission spéciale, si habituellement et si activement présidée par M. A. P. Frigon.

Etudes, délibérations, assemblées publiques, publications, voyages, démarches, rien ne fût négligé pour assurer le succès de cette oeuvre, dont la Ville de Montréal voulut bien reconnaître l'importance en y souscrivant généreusement.

Des circonstances imprévues ont rejeté momentanément dans l'ombre ce projet qu'on reprendra sans doute à la prochaine occasion favorable, alors que le travail fait par la Chambre de Commerce portera tous ses fruits.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Nous avons répété demandes et démarches afin d'obtenir de la Ville de Montréal l'établissement d'un bureau de renseignements. Tout cela a été inutile jusqu'ici. Mais nous avons bon espoir que la Ville finira par se rendre à cette demande, parce que nous avons accumulé des preuves de la nécessité de cette fondation.

La nécessité d'un bureau municipal de renseignements n'est plus à démontrer, à nos membres du moins. Qu'on me permette cependant de citer un cas, entre cent, qui fait voir les services que ce bureau pourrait rendre. M. Alfred Simard, cultivateur de Chambly Bassin, offrait il y a quelque temps, par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce, un terrain gratuit et plusieurs autres avantages à tout industriel, canadien ou étranger, qui voudrait aller y établir une usine ou fabrique. Eh bien, parce que la Chambre ne dispose pas d'une publicité assez vaste, aucun industriel n'a encore profité de cette offre où tout le voisinage trouverait son bénéfice.

LA MISSION BELGE

Au mois de septembre dernier, la Chambre de Commerce organisait, comme on sait, un comité ayant pour objet de recevoir, à Montréal, la mission belge, et dont furent invités à faire partie des représentants de quelques autres corps publics. La soirée du Monument National, au succès de laquelle M. Rodolphe Bédard veilla avec le soin le plus attentif, rapporta la jolie somme de \$1285., qui fut versée au Fonds de secours belge, — sans parler du produit de la vente de fleurs et de drapeaux, organisée par un comité de dames présidé par Mme Sars le Comte, \$200. qui furent remis à M. Mali, consul de Belgique à New-York. Un livre, publié par l'ancien secrétaire adjoint de cette Chambre, M. Arthur Lemont, perpétuera le souvenir de cette magnifique réception.

Il est à remarquer que c'est à partir de la réception dont la Chambre de Commerce avait pris l'initiative, que la population de Montréal, de la Province, du Dominion commença à s'intéresser à la Belgique, dont un de ses fils les plus illustres, M. Maurice Maeterlinck, a pu dire: "Eile

DUPUY & FERGUSON

Marchands Grainiers

38, Place Jacques-Cartier
MONTREAL

Graines de Choix pour Jardins et Fermes

Graines de **légumes** et de **fleurs** de toutes sortes. **Arbres fruitiers** et d'**ornementation**, **outils** et **accessoires** de **jardinage**,

Catalogue gratis sur demande.

Le catalogue illustré renferme des informations précieuses sur la manière de faire des couches chaudes et froides, demandez-le.

DUPUY & FERGUSON

38, Place Jacques-Cartier



Nous manufacturons les
**Harnais, Selles, Sacs de
Voyages, Valises**

et autres articles en cuir

Nos marchandises sont sur le marché et la demande est considérable.

Nos voyageurs parcourent le Canada.

Nos salles d'exposition sont attrayantes.

Jamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL CAN



GARE BONAVENTURE

CHANGEMENT D'HORAIRE LE 7 MARS.

L'Ocean Limited sera discontinué.

L'Express Maritime, tous les jours à 8.15 a. m.

Wagons-dortoirs jusqu'à St-Jean et Halifax.

Bureaux des Billets de Montréal :

EDIFICE TRANSPORTATION, Tél. Main 615

9 BOUL. ST-LAURENT

GARE BONAVENTURE

HOTEL WINDSOR

Le "Prêt Immobilier Limité"

EDIFICE DANDURAND, Chambre 30
coin des rues St-Denis et Ste-Catherine

Tel. Bell Est 5779

MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavalée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. Le Dr Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limité," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier Limité" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limité" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital - \$2,000,000

Réserve - \$1,700,000

Notre système de Mandats de Voyage

a donné satisfaction à tous nos clients relativement à la **Rapidité**, la **Sureté** et l'**Economie**. Le public est invité à prendre avantage de toutes les facilités qu'il présente.

Notre succursale à Paris, 14, rue Auber

est reconnue indispensable pour les touristes canadiens en Europe.

Transfers de Fonds, Perception, Crédits Commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Canada, effectués aux taux les plus bas.

135 Bureaux dans la
Province de Québec.



FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL

elles sont d'une pureté
absolue.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue St-Jacques

EDMOND BROSSARD

AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest
Edifice DU Credit Foncier
Tél. Main 315 35, St-Jacques Montre

F. W. Hibbard, C.R.
Louis Gosselin, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.
Conseil

HIBBARD & GOSSELIN

AVOCATS

Tél. Main 1453
Tél. Main 2635 107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Main 7739 Cables "FABSURVEY"

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce,
de l'étude de
SURVEYER, OGDEN & COONAN,
Avocats et Commissaires.
EDIFICE DOMINION EXPRESS,
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS

SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Cable Wilpon.

W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir: 1 Saint-Thomas, Longueuil.

Tél. Main 1859.

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger & Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de Successions.
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 678 MONTREAL
Argent à prêter sur hypothèque

A louer

Deux spacieux bureaux à louer
au rez-de-chaussée de l'édifice de
la Chambre de Commerce.

En parfait ordre.

S'adresser au **Secrétaire** :

76, rue St-Gabriel.

TEL. BELL MAIN 8240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 375.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE d'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

Ingénieur-civil et Géomètre,

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Arpentage, Plans, Devis, Estimés, etc., pour
toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts,
pouvoir d'eau, constructions métalliques, etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Surveyer & Frigon

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL.

INGENIEURS - ARPENTEURS ARCHITECTES

VINCENT & GIRQUARD
15 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Succursale à ST-HYACINTHE, P. Q.

Aqueducs - Chemins - Subdivision
de lots - Bornages - Brevets
d'invention.

Tél. Main 1168

PATENTES Marques de Commerce

Informations gratuites.
71a RUE ST-JACQUES,
Enregistrés aux Etats-Unis

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience
Tél. Main 3024 MONTREAL

SOYEZ PRET

Si vous voulez profiter de la cam-
pagne qui est faite en faveur de la fabri-
cation Canadienne, OUTILLEZ-VOUS
POUR LA CONCURRENCE en consul-
tant notre ingénieur expert pour la cons-
truction de machineries spéciales.

Lymburner Limited

5 à 15, rue des Commissaires, MONTREAL

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par
MARION & MARION

14 rue Université [angle rue Ste Catherine,
Phone: up 6474 Montréal

L'baide Garand Tancrede D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers & Courtiers

48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL
Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6629

J. B. D. Légaré

Courtier en Immeubles
et Promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

J. B. Gratton, Eug. Gullbault, gérant,
Res. 494 Sherbrooke Est Res. 717a St André
Tél. Est 774. Tél. Est 3441

J. B. GRATTON, Limitee

ENTREPRENEURS-GENERAUX

Ateliers: 600 rue Labrecque Tél. Est 1503

M. Gratton s'occupe
d'expertises et d'évaluations.

est punie comme jamais peuple ne le fut, pour avoir fait son devoir comme jamais peuple ne le fit'.

L'IMMIGRATION BELGE

La question de l'immigration belge a été discutée devant cette Chambre; mais elle a été mise de côté devant les dissensions de ceux-là mêmes qui ne devraient avoir le plus à coeur le soulagement du peuple martyr.

Je crois, pourtant, que le projet n'est pas abandonné, mais seulement suspendu, car l'opportunité de l'immigration belge dans la province de Québec me paraît démontrée, si tout le monde n'est pas d'accord sur les méthodes à suivre. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que des sociétés d'Ontario prennent les moyens de faire venir des orphelins belges; qu'un projet semblable a été conçu à Cuba, et que la demande a été formulée au Gouvernement des Etats-Unis de supprimer en faveur des sujets belges le droit d'entrée qui frappe tout immigrant dans la République voisine.

L'AGRICULTURE

Il y a un an, si vous voulez bien vous rappeler, Messieurs, j'indiquais, dans mon discours programme, que la production agricole dans toutes ses opérations était en déficit, et je recommandais, comme moyen d'abaisser le coût de la vie, le développement de l'agriculture par le perfectionnement des méthodes de culture.

Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que cet important article de mon programme est en train de se réaliser. La conférence du docteur T. A. Brisson, que vous avez entendue, a été publiée en français et en anglais et répandue parmi ceux qui expriment l'opinion publique et parmi ceux qui la guident.

Une commission spéciale de la Chambre a recommandé, après étude, la vulgarisation de l'enseignement agricole primaire, l'ouverture à Montréal, d'un bureau de placement agricole, l'établissement dans les campagnes de fermes exemples et de fabriques de conserves alimentaires.

Le cultivateur, qui paie des taxes et contribue au maintien des universités où l'on forme des hommes de profession, n'a-t-il pas droit qu'une petite partie des fonds de l'Etat serve à le mettre en mesure de tirer le plus possible de bénéfices de sa terre? A ce sujet, qu'il me soit permis d'exprimer l'opinion qu'il vaudrait mieux que les fonds destinés à l'agriculture fussent distribués par une commission compétente et indépendante de la politique.

Nous avons tout lieu d'espérer que le travail de la Chambre aura bientôt des résultats pratiques, car sa féconde initiative a contribué à susciter chez nos gouvernants la plus louable activité; ce sont nos ministres fédéraux eux-mêmes qui mettent maintenant l'agriculture à l'ordre du jour.

Le Gouvernement provincial ne reste pas inactif dans ce domaine. A cette session-ci, M. le Ministre de l'Agriculture lui-même a fait voter une loi ayant pour objet l'amélioration des produits laitiers. Une cinquantaine d'inspecteurs parcourront désormais la province et verront à ce que les beurrieres et fromageries ne reçoivent que des

produits de toute première qualité. Et ils enseigneront aux cultivateurs comment produire le lait à meilleur marché et dans des conditions plus sanitaires.

Nous remercions d'autant plus chaleureusement le Gouvernement d'avoir réalisé cette réforme, que c'est la Chambre de Commerce qui l'a naguère demandée.

Et nous sommes heureux d'observer que les inspecteurs de la Ville de Montréal, qui autrefois s'en tenaient peut-être un trop étroitement à la lettre des règlements, donnent maintenant aux cultivateurs des conseils utiles.

Que les inspecteurs du Gouvernement provincial et ceux de la Ville de Montréal travaillent de concert, c'est nous constaterons bientôt des progrès notables dans l'une des branches les plus importantes de l'industrie agricole.

REPRESSION DE LA CONTREBANDE

Comme il avait été porté à la connaissance de la Commission des voyageurs de commerce que la contrebande se pratique sur une grande échelle dans les comtés de la province de Québec contigus aux Etats du Maine, du New Hampshire, du Vermont et de New-York, la Commission, s'étant enquis des faits et ayant entendu des témoignages et reçu des documents concluants, fit adopter par le Conseil de la Chambre de Commerce une résolution recommandant que le Gouvernement du Dominion veuille prendre au plus tôt les mesures nécessaires pour mettre fin à cette pratique illégale, très préjudiciable au commerce canadien légitime et qui prive l'Etat d'une importante source de revenus.

Cette résolution, communiquée au ministère compétent, attirera à la Chambre la promesse du Département des Douanes que l'on ferait surveiller étroitement la frontière "The Chief Preventive Officer is making arrangements to have the frontier thoroughly patrolled, so as to prevent, if possible, the illegal traffic of which you complain", écrivit-on à la Chambre.

SECOURS AUX MISEREUX

Le mercredi 16 septembre 1914, la Chambre de Commerce reprenait ses séances. Et je croyais bon de faire cette remarque: "Les autorités de la Ville de Montréal devraient voir immédiatement aux moyens de trouver de l'emploi à ceux qui chôment. Aux initiatives privées, il reste le devoir de s'occuper à organiser une campagne pour amener toutes les organisations de charité de notre ville à unir leurs efforts en vue de soulager les nécessiteux. Nous avons la société Saint-Vincent de Paul et nos concitoyens anglais ont la Charity Organization. Pourquoi un comité, composé d'un groupe de citoyens et de représentants de ces associations, ne serait-il pas formé en vue de résoudre le problème du chômage?"

Cet appel a été entendu. Sur proposition de l'échevin Ménard, le conseil municipal de Montréal nomma, comme on sait, une commission, dont j'eus l'honneur de faire partie en tant que président de cette Chambre, et qui obtint de la Ville une allocation de \$100,000. La somme de \$25,000, fut versée immédiatement et partagée, proportionnellement à la population, entre les organisations philanthropiques catholiques, protestantes et israélites, et l'on sait qu'un

montant de \$18,892, fut attribué aux conférences Saint-Vincent de Paul.

Mais le chômage continue dans notre ville, il augmente même, et ce généreux secours est impuissant à enrayer les ravages, malgré les charités de notre population. Il serait donc souhaitable que le Gouvernement provincial — dont nous souscrivons la plus grande partie des recettes — et le pouvoir fédéral — au Trésor duquel nous contribuons largement — fissent de leur mieux pour donner en retour à notre ville le plus possible de travaux publics à exécuter. Des milliers de gens sont réduits à la mendicité, qui ne demanderaient pas mieux que de travailler.

LES HOTELS DE CAMPAGNE

C'est à la demande de la Chambre de Commerce que le Gouvernement provincial a nommé deux inspecteurs des hôtels de campagne. Notre Commission des voyageurs de commerce, dirigée par son très dévoué président M. F. Loisel, avait recueilli sur la question une documentation considérable qui appuya la demande de la Chambre à la Législature.

Mais l'amélioration des hôtels de campagne n'est pas l'une de ces questions qu'on peut considérer comme réglées. Et la Commission des voyageurs a poursuivi, jusqu'à ces derniers temps, ses travaux, sous la présidence de son infatigable président M. J. H. Paul Saucier.

LES BONNES ROUTES

Le 12 octobre 1914, j'étais invité, en qualité de président de la Chambre de Commerce, à l'inauguration de la route dite Montée Sainte-Rose. Nous avons constaté avec plaisir que le comté de Laval possède les meilleures routes de la province, grâce aux conseils municipaux qui ont bien voulu coopérer avec le Gouvernement. Espérons qu'avant longtemps toute la province de Québec sera sillonnée de bonnes routes — c'est le voeu que forme la Chambre, qui s'est toujours intéressée à cette question, si intimement liée aux intérêts du commerce.

Mais à quoi bon avoir de bonnes routes si on ne les entretient pas? Ce sera donc le second voeu de la Chambre que les conseils municipaux et les conseils de paroisse apportent, dans l'avenir, à l'entretien des routes, un soin minutieux.

TARIF D'HONORAIRES POUR LES COMPTABLES

Le Procureur général ayant demandé l'avis de la Chambre sur un projet de tarif d'honoraires pour les comptables qui lui était soumis, nous avons cru dans l'intérêt général, après étude, de répondre au Premier Ministre que la Chambre n'aurait aucune objection, s'il existe un tarif pour les Montreal Chartered Accountants, que l'Institut des Comptables s'en rapportât à ce tarif.

LE FONDS PATRIOTIQUE

Le 16 septembre 1914, la Commission des finances, autorisée par le Conseil de la Chambre, a souscrit \$1000. au

Fonds patriotique. Et je dois de chaleureux remerciements aux membres qui, par des souscriptions personnelles, ont remboursé la somme de \$608, à la Chambre, qui se trouve à ne verser que \$392. A ce sujet, la Chambre de Commerce a reçu avec plaisir des lettres d'approbation de plusieurs de ses membres.

LE MONUMENT CARTIER

La Chambre de Commerce a aussi souscrit \$100. au Monument Cartier. Et le président de la Chambre a eu l'honneur de faire partie du comité exécutif du Monument.

L'AFFAIRE J. T. ARMAND

Quand M. J. T. Armand fut fait prisonnier de guerre en Allemagne, la Chambre de Commerce prouva qu'elle ne se désintéresse pas de ses membres. C'est à la demande de la Chambre, impuissante à le faire rapatrier, que M. Armand dut d'être protégé en Allemagne, grâce aux mesures prises par le Gouvernement canadien par l'intermédiaire de son représentant à Londres.

Et la Chambre de Commerce ne s'en tint pas là. Par le ministère de l'un de ses aviseurs légaux, M. Léon Garneau, elle put obtenir la sauvegarde des biens de M. J. T. Armand en faisant consentir ses créanciers à différer, jusqu'à son retour, l'encaissement de leurs créances.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Comme par le passé, la Chambre de Commerce s'est vivement intéressée, durant l'année écoulée, à l'Ecole technique, qui donne déjà beaucoup d'espoir et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, dont tous les membres de la Chambre désirent le succès.

La Chambre de Commerce s'est intéressée à beaucoup d'autres questions, toujours dans l'intérêt général, entre autres: à l'aqueduc de Montréal, au remaniement de la carte électorale, aux débordements du Saint-Laurent, etc.

UN CONSEIL

Il est, je crois, du devoir d'un président sortant de charge de faire bénéficier ses successeurs de l'expérience qu'il a acquise en fonctions. Et il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux intéressés qu'avant d'engager la Chambre de Commerce dans une voie quelconque, de lui faire appuyer un projet ou une résolution et même de donner, en son nom, une simple lettre de recommandation, il importe de réfléchir mûrement. J'ai, présents à la mémoire, des cas qu'il ne serait pas à propos de citer, et où je me félicite de m'être abstenu de faire ce qu'on me demandait.

Tout officier de la Chambre avant de prendre une attitude quelconque ou de faire quoi que ce soit, ne devrait jamais perdre de vue qu'il engage le prestige, l'honneur de la Chambre de Commerce, et que le moindre de ses actes, en tant qu'officier de la Chambre, peut avoir pour cette dernière des conséquences considérables.

LES MEMBRES DECEDES

La Chambre de Commerce a eu à déplorer durant l'anne écoulée, la mort de son secrétaire le major W. U. Boivin, qui fut, pendant de longues années, un modèle de ponctualité et de dévouement. En sa personne, la Chambre a perdu un membre très zélé et plusieurs d'entre nous, un ami sincère.

La liste des morts de l'année est longue et la Chambre se trouve privée des services de plusieurs de ses membres; l'honorable M. Trefflé Berthiaume, MM. Alphonse A. Grager, J. A. St Julien, avocat, Téléphore Latourelle, Sr, Geo. W. Foisy, Alphonse Marcotte, J. A. Giard, Jonathan Hodgson.

LE SECRETAIRE ADJOINT

M. Arthur Lemont a, comme vous savez, quitté le secrétariat de la Chambre, auquel il avait rendu tant de services; mais il n'a pas quitté la Chambre de Commerce, qui continue de compter sur son dévouement dont il a si souvent donné des preuves.

C'est M. Léon Lorrain, journaliste, qui a pris, le 1er novembre dernier, les fonctions de secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce. Et je suis heureux de constater avec vous que le secrétariat de la Chambre est toujours conduit de manière à assurer toute l'efficacité possible à notre institution. M. Lorrain, qui étudie les questions économiques, nous sera précieux. Afin de lui donner plus de temps pour travailler, nous avons cru dans l'intérêt de la Chambre de retenir les services d'un percepteur des cotisations, M. J. C. Groves Contant.

CAUSERIES ET CONFERENCES

Pendant mon terme de présidence, nous avons eu l'avantage d'entendre plusieurs causeries ou conférences très instructives. J. W. Pogue nous a parlé de la Sheldon Business & Science School; M. Evariste Brassard nous a expliqué le fonctionnement de la loi des droits successoraux; M. Emile Dulieux nous a appris comment on perd et comment on gagne de l'argent dans les mines; M. E. de Boeck nous a entretenus du Canada et de la Belgique, et enfin M. le docteur T. A. Brisson nous a fait, sur l'agriculture, une conférence que nous avons publiée en brochure, dans les deux langues, et qui a été le point de départ d'une initiative que vous connaissez et qui s'annonce comme très féconde en résultats pratiques.

LES JOURNAUX

Je dois des remerciements tout particulièrement aux journaux qui, comprenant l'importance d'une Chambre de Commerce, suivent assidûment nos travaux et, en les diffusant parmi leurs milliers de lecteurs, élargissent considérablement notre champ d'action.

La presse et la Chambre de Commerce travaillent au même objet: le progrès général; il est donc tout naturel qu'elles travaillent en collaboration.

Messieurs,

Il ne me reste plus qu'un facile et agréable devoir à remplir: celui de vous remercier. Merci à mes collègues de l'Exécutif, qui ont partagé avec moi l'honneur et aussi le fardeau de la direction de la Chambre; merci aux conseillers, qui n'ont pas ménagé leur temps et nous ont secondé de leur expérience; merci aux présidents et aux membres des Commissions, qui ont apporté à l'étude des questions qui leur étaient soumises, un bon sens éclairé et une grande conscience; merci enfin à tous les membres de la Chambre qui ont travaillé avec nous et nous ont permis d'accomplir les oeuvres utiles dont je viens de faire un très bref résumé.

Au moment de quitter la présidence d'une institution à laquelle je suis très attaché, je suis heureux de savoir que je remets entre bonnes mains les destinées de la Chambre. Tout le monde connaît l'activité et le désintéressement du nouveau président, M. Frank Pauzé. Je n'ai pas besoin de faire son éloge — chacun a reconnu ses mérites en l'élisant à l'unanimité. Et je ne doute pas qu'il sera aussi bien secondé que je l'ai été, et qu'ainsi il pourra accroître sans cesse le prestige et la force d'action de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Discours du nouveau président

A cette même assemblée générale du 10 février, M. Frank Pauzé prononça le discours suivant:

Messieurs,

Je n'aurais pas voulu que l'on pensât que mon assiduité aux séances de la Chambre avait pour mobile de devenir président. Mais, puisque vous me trouvez digne de cet honneur, peut-être mon assiduité aux séances entre-t-elle dans les raisons que vous avez cru avoir de m'élire. J'aime à le penser du moins, et il est bon de le dire, parce que je vois, à mes côtés et devant moi, des membres de cette Chambre parfaitement qualifiés pour la présidence future, et chez qui, peut-être on ne trouvera jamais qu'un défaut: le manque d'assiduité.

Si j'insiste pour que les membres viennent en grand nombre aux séances, c'est que je crois le président incapable d'accomplir la tâche qui lui incombe s'il n'est généralement aidé par les membres de la Chambre. Donc Messieurs, en vous remerciant de l'honneur que vous me faites, permettez-moi de vous rappeler qu'il vous reste à me seconder de toute la force de vos connaissances et de votre expérience.

Le président de la Chambre de Commerce peut difficilement, aujourd'hui surtout, tracer pour l'année qui vient un programme complet, précis, car tout dépend de la situation à laquelle nous aurons à faire face et des difficultés qui se présenteront, du fait de la guerre, dans la vie économique de notre pays.

Déjà depuis un an, les mouvements commerciaux se sont considérablement ralentis; aujourd'hui, dans certaines branches du commerce et de l'industrie, c'est l'arrêt complet. Nous ne saurions demeurer indifférents devant cette situation.

Saluons ceux des nôtres qui sont allés offrir leur vie sur les champs de bataille; mais n'oublions pas que ceux qui restent au pays sont chargés d'en maintenir la vie économique, surtout de stimuler la production, afin de satisfaire plus complètement aux besoins de la guerre et de récupérer plus rapidement les pertes et les sacrifices qu'elle nous aura coûtés.

L'excessive cherté de la vie, qui n'est qu'un symptôme du désordre économique, est souvent attribuée aux monopoles et aux entrepôts frigorifiques. C'est là par trop simplifier la question. Demandons-nous donc plutôt si nous avons fait produire à la terre tout ce qu'elle pourrait rendre sous l'action d'un travail intelligent et opiniâtre. Quand on voit le Canada, avant tout pays agricole, importer pour sa propre consommation, des denrées de première nécessité et qu'il pourrait facilement produire, — pois, \$360,583.; beurre, \$2,081,989.; pommes, \$837,134.; oeufs, \$2,783,665.; — n'est-on pas justifiable de conclure qu'il y a quelque chose qui ne va pas?

Cette question devrait se poser, s'imposer à la Fédération des Chambres de Commerce, à laquelle nous sommes affiliés, et, dans sa mise à l'étude, la collaboration de tous les autres corps publics nous serait précieuse.

Mettons en valeur nos richesses naturelles et nous créerons au Canada une vie économique vigoureuse, qui fera de nous, en ces jours sombres, les plus précieux alliés de ceux qui combattent.

Retournons à la terre, qu'un trop grand nombre de Canadiens ont désertée, séduits par un mirage dont ils commencent à apercevoir l'éclat trompeur. Faisons comprendre au cultivateur la dignité de son état, tout en lui apprenant quels bénéfices il peut tirer d'une culture intense et raisonnée. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions, non seulement payer nos dettes, mais changer en notre faveur la balance du commerce qui, l'année passée, était de 160 millions à notre détriment.

Une meilleure mise en exploitation de nos richesses naturelles développerait notre commerce extérieur; elle activerait toutes les branches de l'industrie et du commerce, et, réglant définitivement la question du chômage, elle créerait, au sein de notre population, plus de richesse, plus de bien-être, plus de bonheur.

Pour atteindre ce résultat, deux choses me paraissent indispensables, urgentes:—

1o. — L'établissement, à Montréal, d'un bureau de placement agricole;

2o. — La création d'un bureau municipal de renseignements industriels et commerciaux.

Et nos forêts! Je sais qu'elles ne sont pas exploitées comme elles pourraient, comme elles devraient l'être. Pourquoi s'obstine-t-on, par exemple, à n'en tirer que du bois de sciage ou de la pulpe? La construction n'allant plus, le commerce du bois en est presque paralysé. Pourtant, il y a longtemps que l'Angleterre et la France nous demandent de leur fournir des traverses de chemin de fer, du bois d'étau pour les mines, etc. . . Tout récemment, la Chambre de Commerce recevait de Grèce une demande pour 100,000 traverses de chemin de fer. C'est un débouché nouveau très important pour nos produits de la forêt. Nos marchands de bois ont coutume de dire:—"Ce genre

de commerce ne paye pas; et puis nous avons tellement de difficultés pour l'expédition transatlantique que ce n'est pas encourageant." Mais, depuis que la Baltique, où se trouvent nos principaux concurrents, est fermée aux bateaux de commerce, notre Commission des bois et forêts ne pourrait-elle pas conseiller aux sans-travail d'accepter une légère réduction des gages ordinaires et aux marchands de bois manquant d'esprit d'entreprise, de consentir une petite diminution de leurs bénéfices, en vue de nouvelles relations commerciales à nouer? Et notre Commission des transports est toute désignée pour mettre à l'étude l'un des principaux aspects de cette question, qui ne peut demeurer indéfiniment sans solution.

Il n'est pas une des vingt et une Commissions de la Chambre qui ne sera appelée à étudier, durant cette année, plusieurs questions de son ressort, et je compte beaucoup sur les membres de ces Commissions, qui seront nommées prochainement, et sur les présidents qui seront élus.

Telle me paraît être, Messieurs, la tâche qui se présentait à nous depuis longtemps, et qui aujourd'hui s'impose. Nous ne saurions nous y dérober sans encourir les plus graves conséquences pour notre pays comme pour chacun de ses habitants.

Je soumets, Messieurs, qu'il est de notre devoir, en vue de la prospérité générale, de travailler à ce que cette année 1915 soit celle de l'agriculture. Lorsque nos frères reviendront blessés, exténués, des champs de bataille et que les coffres publics auront été vidés par de généreuses contributions, il faudra qu'au pays il y ait du pain dans la huche et de l'espoir et de l'énergie dans les cœurs. Il faut donc que toutes nos forces réunies impriment un nouvel essor au Canada et l'engagent définitivement dans la voie de la prospérité réelle basée sur le labeur et l'industrie de chacun, et dont chacun recevra sa juste part.

Procès verbaux

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

(Approuvé le 10 février 1915)

La Chambre de Commerce a tenu, le mercredi 2 décembre 1914, son assemblée générale trimestrielle, sous la présidence de M. Adélar Fortier, président.

M. Frank Pauzé, second vice-président, y assistait ainsi que MM. Ludger Gravel, Hon. N. Pérodeau, J. O. Labrecque, Joseph Filiatrault, Joseph Fortier, Rod. Bédard, J. E. C. Daoust, A. Ghysens, J. N. Cabana, Avila Dufort, C. E. Racine, L. C. de Tonnancour, J. B. Paquin, J. L. H. Marcell, J. A. Labrecque, J. B. A. Gougeon, Armand Lalonde, Dr J. C. Poissant, G. Noel, J. Alfred Barrette, Rod. Langlois, S. D. Vallières, Alex. Brillon, L. A. Millette, Alex. Dupuis, Israel Cardin, J. E. LaFontaine, Jos. Girard, Armand Malo, A. N. T. Chamberland, Henri Viau, A. J. Lavoie, Lambert de Roode, J. C. G. Contant, Léon Lorrain, secrétaire-adjoint.

La Chambre approuve le procès-verbal de l'assemblée générale mensuelle d'octobre.

LE COURRIER. — La Chambre prend connaissance du courrier :

Remerciements pour sympathies de Mme J.-A. Giard et de ses fils, et de Mrs Jonathan Hodgson et sa famille.

La commission municipale pour l'étude des méthodes d'évaluation foncière convoque la Chambre à sa séance qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le jeudi après-midi 3 décembre, à 4 heures. Le président invite les membres à s'y rendre.

Le maire de Montréal accuse réception du rapport de notre commission des affaires municipales sur le projet d'établissement d'un bureau municipal de renseignements, et informe la Chambre qu'il l'a déposé devant le bureau des commissaires.

The British Imperial Council of Commerce, de Londres, informe la Chambre que le neuvième congrès des Chambres de Commerce de l'Empire britannique aura lieu à Toronto, pendant la semaine commençant le 20 septembre 1915.

Le Comité belge pour la restauration de l'Université de Louvain invite le président de la Chambre à faire partie du comité d'honneur. M. Fortier accepte.

Le BUILDERS' EXCHANGE de Montréal, communique à la Chambre copie de la résolution suivante: "A une séance du bureau de direction du Montreal Builders' Exchange, tenue le jeudi 26 novembre 1914, il a été proposé par M. Kennedy Stinson, secondé par M. Ernest Richardson, et unanimement adopté: Qu'une lettre soit adressée au Maire, au Bureau des commissaires et au conseil municipal de la Ville de Montréal, portant que, devant la dépression générale des affaires et le grand nombre des sans-travail, le Montreal Builders' Exchange est d'avis que les gages ne devraient pas être augmentés actuellement par la Ville de Montréal; mais nous suggérerions, au lieu d'une augmentation des gages, que l'on donnât plus de travail aux chômeurs. Le salaire moyen des ouvriers de la construction est d'un dollar cinquante par jour".

Le Secrétariat a reçu plusieurs demandes de renseignements auxquelles il a été répondu.

LE CONGRES DE PARIS. — L'hon. M. Narcisse Pérodeau présente à la Chambre, au nom de M. Joseph Fortier et au sien, un rapport sur le VI^e Congrès international des Chambres de Commerce et des Associations commerciales et industrielles, tenu à Paris du 8 au 26 juin 1914, et auquel ces messieurs avaient été délégués par la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Le président remercie M. Pérodeau et annonce que son rapport, qui fut très applaudi, sera publié IN EXTENSO dans le BULLETIN de janvier.

NOTRE COMMERCE ET LA GUERRE. — M. H. T. Meldrum, secrétaire de l'Association des manufacturiers canadiens (section montréalaise), invité par le président à prendre la parole, intéresse vivement la Chambre en exposant dans quelle mesure l'état de guerre a favorisé nos industries et comment nous pourrions étendre notre commerce extérieur. M. Meldrum répond ensuite, très volentiers, à plusieurs questions que lui posent des membres de la Chambre. Et il conclut que, pour ce qui est des commandes données à l'étranger par le Gouvernement impérial, Montréal a eu sa large part. M. A. J. Lavoie fait quelques remarques sur les achats d'automobiles par le Gouvernement canadien.

M. J. N. Cabana suggère que l'exemple donné par les fabricants de chaussures — qui ont envoyé deux délégués en Europe — serait bon à suivre pour plusieurs autres branches de l'industrie nationale. M. Roy à Paris et M. Perley à Londres, en peuvent pas tout faire, remarque-t-il.

M. Rodolphe Bédard s'informe s'il ne serait pas opportun que nous sollicitons, dès maintenant, des commandes de bois, par exemple, pour les territoires dévastés: la Belgique et le Nord de la France.

M. E. de Boeck annonce qu'il prépare un travail qu'il soumettra prochainement à la Chambre, et qui fera voir quel vaste champ offre la Belgique à l'industrie et au commerce canadiens.

M. Rodrigue Langlois, qui se prépare à partir pour l'Europe, invité par le président à prendre la parole, dit qu'il a reçu une lettre de France dans laquelle on s'étonne de ce qu'à Paris, il n'y ait pas de Canadiens cherchant des commandes. "Je m'en vais voir ce qu'il y a à faire, conclut M. Langlois, et mon titre de membre de la Chambre de Commerce facilitera sans doute mon enquête.

Le président remercie M. Langlois et émet l'opinion que c'est au gouvernement qu'il appartiendrait de déléguer en Europe une vingtaine de représentants de notre pays.

M. Bédard ajoute que ceux qui vont en Europe de ce temps-ci, pour leurs affaires personnelles, pourraient fort bien s'intéresser à d'autres branches d'affaires.

M. Cabana suggère que des délégués soient envoyés, qui représenteront des groupes d'industries, et qu'ils se tiennent en rapports étroits avec le comité que la Chambre de Commerce formera.

Et M. de Boeck conclut en disant que le Gouvernement devrait nommer des représentants qui seraient choisis par une Chambre de Commerce.

M. Ludger Gravel propose, et fait adopter unanimement, que la Chambre de Commerce soit autorisée à écrire au premier ministre du Dominion, le priant d'accorder la préférence aux usines canadiennes dans la distribution des commandes de voitures et camions automobiles.

Le président déclare que l'Exécutif a un peu hésité à former un comité de la Chambre pour aviser aux moyens de développer le commerce canadien, croyant que le gouvernement s'en occuperait. Mais, promet-il, puisque tel semble être le désir de nos membres, nous allons nous mettre à l'oeuvre. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés; l'Exécutif recevra avec plaisir toutes suggestions relatives à la constitution de ce comité.

Puis le président remercie M. Meldrum des intéressants renseignements qu'il a fournis à la Chambre, l'invite à revenir et lui promet que la Chambre sera heureuse, à l'occasion, de lui rendre service à son tour.

LA QUESTION DU TRAMWAY.—M. Bédard s'informe si la Chambre a l'intention de s'occuper de la question du tramway.

Le président répond que cette question compliquée n'est pas à l'ordre du jour, mais qu'elle sera étudiée si un membre dépose devant la Chambre quelque document y ayant trait.

M. Joseph Filiatrault est d'avis qu'il serait bon d'avoir un comité pour surveiller la discussion du projet de contrat.

Présentez un travail, dit le président, et nous serons heureux d'en référer à la commission des transports.

Qu'on examine le projet à l'étude, conclut M. Filiatrault, — que la commission des transports l'étudie, et la Chambre pourra se prononcer en temps opportun.

La suggestion est adoptée, et MM. Bédard et Filiatrault seront invités à siéger dans la commission.

NOUVEAUX MEMBRES: — Les messieurs dont les noms suivent sont admis membres de la Chambre de Commerce: — Lionel Barsalou, Gérald Barsalou, E.-J. Chartiez, Pierre F. Casgrain, J.-A. Gauvreau, Henri Gagnon, J.-J. Goulet, Armand Gravel, Hector F. Fortier, Adolphe Lecours, Norman Paulet, J.-A. St. Amour, S. Thibault, J.-H. Valin, A. Fyen, C.-E. Fauteux, Albert Cowan, J. Boulé.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

(Procès verbal approuvé le 18 février 1915)

Sous la présidence de M. Adélar Fortier, le conseil de la Chambre de Commerce a tenu sa réunion hebdomadaire le mercredi 13 janvier 1915.

M. Frank Pauzé, second vice-président, y assistait ainsi que MM. Rodolphe Bédard, Joseph Filiatrault, Joseph Ethier, J. O. Gareau, J. N. Chevrier, J. A. E. Gauvin, L. C. de Tonancour, J. O. Labrecque, J.-E.-C. Daoust, Joseph Fortier, Alfred Lambert, Emile Rolland, J. N. Cabana, Dr T. A. Brisson, A. L. Ghysens, Ludger Gravel, J. H. Paul Saucier, E. de Boeck, Henri Viau, C. N. Hobbittaille, Lambert de Roode et Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve les procès-verbaux de sa réunion du 16 décembre 1914 et de sa séance spéciale du 5 janvier 1915.

LE COURRIER. — La Chambre de Commerce de Khartoum (Soudan) propose aux membres de notre Chambre d'engager des relations commerciales. Référé à la commission pour l'expansion du commerce.

M. Aram J. Pothier remercie le président de la Chambre pour la réception qui lui a été faite et le buste qui lui a été présenté.

M. C. A. Judkins, gérant du Ricker Hotel, de Kineo, Maine, s'informe de ce que fait le Gouvernement canadien pour l'amélioration des routes depuis l'état de New-York jusqu'à Montréal. Référé à l'Exécutif.

M. Henry Miles fait ses souhaits de succès à la Chambre.

La Chambre de Commerce française de Montréal fait part à notre Chambre du résultat de ses élections.

Le lieutenant A.-F. Revol envoie, du champ de bataille, ses amitiés et compliment aux membres de notre Chambre.

Sir R. L. Borden, premier ministre, promet que le Gouvernement "donnera sa plus sérieuse attention aux représentations de la Chambre de Commerce," à propos de l'assemblage des pièces des camions automobiles par des manufacturiers canadiens.

Sir George E. Foster, Ministre du Commerce, assure que, sur ce même sujet, le Gouvernement a déjà adopté la ligne de conduite recommandée par la Chambre.

La McLaughlin Carriage Co. avise la Chambre qu'elle peut assembler les pièces des camions à raison de 200 véhicules par mois.

Les Oxford Motor Cars & Foundries Ltd suggèrent qu'il soit proposé au Gouvernement de préparer des spécifications complètes des camions automobiles et de les leur faire parvenir le plus tôt possible.

La Commission des chemins de fer communique à la Chambre les épreuves de nouvelles dispositions ajoutées à la classification des transports des marchandises. Référé à la Commission des Transports.

MM. Hayward, Young & Co., de Port Elizabeth, Sud-africain, demandent les prix de certaines cotonnades à des manufacturiers canadiens. Référé à la commission pour l'expansion du commerce.

M. C. Gardaix propose ses services comme représentant de maisons canadiennes en France. Référé à la commission pour l'expansion du commerce.

Comme suite à une correspondance lue précédemment devant le conseil de la Chambre, le lieutenant H. L. de Martigny écrit au président de la Chambre que M. le docteur Mignault n'a pas dit s'il était disposé à payer l'équipement des officiers du 22e bataillon canadien-français, et il ajoute: "Nous ne connaissons pas les intentions du Dr Mignault au sujet des \$50,000 que l'on dit avoir été promis par lui pour l'organisation de notre régiment."

Le South Shore Board of Trade demande la collaboration de notre Chambre pour prier le Gouvernement fédéral de prendre certaines mesures propres à prévenir l'inondation de la rive sud du Saint-Laurent.

Le Comité belge pour la restauration de l'Université de Louvain remercie le président de notre Chambre d'avoir bien voulu prendre rang parmi ses membres d'honneur.

M. l'abbé J. B. Li Meindre, missionnaire colonisateur, félicite M. le Dr Brisson pour sa conférence devant la Chambre de Commerce sur le développement agricole.

LA REPRESSION DE LA CONTREBANDE. — La Commission des voyageurs de commerce fait adopter un rapport dont le texte complet sera inséré dans le *Bulletin*, et dont voici les conclusions corrigées: "La commission recommande que le Gouvernement du Dominion veuille prendre au plus tôt les mesures nécessaires pour mettre fin à la contrebande." La commission suggérait d'abord que le Gouvernement fit "garder toutes les routes traversant la frontière"; mais—après discussion par MM. Frank Pauzé, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, J.-H. Paul Saucier et C. N. Robittaille — le conseil décide de biffer du rapport cette phrase, qui en limite le sens.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS. — M. Joseph Fortier suggère que toutes les lettres de demande de renseignements soient conservées afin qu'elles puissent appuyer une nouvelle demande de la Chambre à la ville de Montréal relativement à la création d'un bureau municipal de renseignements. M. le président l'informe que toutes ces lettres sont versées dans un dossier.

J. Asch. LaRue
C.A. L.I.C.

Eugène Trudel
L.I.C.

LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

EDIFICE DOMINION

126 rue St-Pierre - Québec

Tel Bell: { 4520
4521

Tel. Main 4913

P. A. GAGNON

Comptable Licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1222

Alex Desmarteau

Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

Tel. Main 3285

Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

Téléphone Bell Main 8570.

L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et des Auditeurs
de la Province de Québec.

—O—

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

TEL. MAIN 5126

G. E. MARTIN

Comptable et
Liquidateur

EDIFICE MCGILL

211 rue McGill Montreal

Rich. Jenkinson

H.H. Emaline.

J. G. Duhamel,

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

92 rue Notre-Dame Est, MONTREAL.
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Cote des Neiges,

Tel. Bell Up 1468

MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

RAMSAY & KELLY

Materiaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravels, Couleurs
à Mortier, etc.

Plâtre et Ciment à Mer "PARISTONE"

Coin Durocher & C.P.R. Track

MONTREAL

Tel. Rockland 1555 Tel. St-Louis 1501

H. Beauregard

Entrepreneur Général

Edifice "Power," 83, Craig Ouest

MONTREAL

TEL. MAIN 735

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant—Papetier

Liasses de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,

Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell, Main 448

J. D. CAMIRAND, Ltd.

383, rue St-Paul, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

de

Cuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 673

Manufacture, Main 3873

POUR L'AGRICULTURE. — M. J.-N. Cabana porte à la connaissance de la Chambre que le 20 janvier s'ouvrira, à Ottawa, une conférence dans le but de discuter les moyens propres à développer l'agriculture, et à laquelle toutes les provinces seront représentées; et il propose que la Chambre y délègue l'Exécutif et lui donne le pouvoir de s'adjoindre. Ce qui est adopté.

LA MISSION BELGE. — M. E. de Boeck donne lecture d'une lettre de M. Henri Carton de Wiart, ministre de la justice belge, qui le prie de transmettre l'expression de sa reconnaissance à la Chambre de Commerce et à son président, et de lui faire parvenir 20 exemplaires de *La Mission belge au Canada*, pour les distribuer à ses collègues et à quelques journaux.

LEGISLATION MUNICIPALE. — M. Henri Viau fait part à la Chambre d'une communication qu'il a reçue de la commission municipale de législation. La commission déclare que seul un bill public serait propre à exiger des notaires qu'ils insèrent, dans leurs actes de vente, les adresses des acquéreurs; elle ne voit pas, du reste, l'utilité de cette mesure, puisque les acquéreurs pourraient, du jour au lendemain, changer d'adresse. Pour ce qui est des autres recommandations faites par la Chambre de Commerce dans son rapport du 24 novembre 1914, (voir le *Bulletin de décembre*), la commission en est "arrivée à la conclusion que les changements suggérés sont nécessaires et opportuns, mais qu'il est trop tard pour les rédiger et les étudier convenablement" pour qu'ils soient soumis à la prochaine législature. Ils seront proposés à la législature de 1916.

M. Frank Pauzé propose et fait adopter que le secrétaire adjoint, M. Léon Lorrain, soit autorisé, d'ici aux prochaines élections, à remplir toutes les fonctions du secrétaire de la Chambre.

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES. — La lecture d'une lettre de M. A.-J. de Bray, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, provoque une discussion. M. W. E. Welborne, de New York, ayant demandé à la Chambre, entre autres renseignements, si le Canada est en état de produire certains articles se rattachant à la chimie industrielle, sa lettre fut transmise à M. de Bray, qui renvoya la Chambre à l'Association des Manufacturiers canadiens.

Ce n'est pas la première fois, remarque M. Joseph Filiatrault, que M. de Bray nous répond d'une façon aussi aimable. Il aurait pu montrer sa bonne volonté en se renseignant afin de renseigner la Chambre.

Je trouve cette réponse étrange, ajoute M. J.-N. Cabana. On devrait enseigner, aux Hautes Etudes, le lieu d'origine des produits et la variété des productions des pays. Les manufacturiers paient des taxes afin qu'on leur prépare des élèves capables de les renseigner, et c'est aux manufacturiers que le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes nous renvoie.

Je ne vois pas, dit M. J. O. Gareau, que M. de Bray soit si coupable. Il est là pour enseigner la chimie, et non pas où les produits sont fabriqués.

Il faut distinguer, continue M. Alfred Lambert, entre un bureau de renseignements et une école. Il y a là deux questions.

A l'Ecole Technique, explique M. Pauzé, on enseigne la pratique de certains procédés de l'industrie; et, aux Hautes Etudes, l'élève est censé apprendre d'histoire du commerce, le lieu de fabrication des produits, les possibilités de production des pays.

En Belgique, ajoute M. de Boeck, on apprend, dans les écoles des Hautes Etudes, ce qu'on trouve dans les différentes régions des pays. Si M. de Bray était lui-même allé chez les manufacturiers, il se serait renseigné.

Il faudrait, conclut M. Gareau, entendre la version de M. de Bray.

LE TARIF DES PROTONOTAIRES. — M. Joseph Filiatrault demande que la commission de législation soit saisie de la revision que le cabinet provincial est en train de faire du tarif des protonotaires, lequel serait considérablement augmenté.

LA DOUBLE CANDIDATURE. — M. Joseph Filiatrault demande aussi que la question de double candidature — laquelle, à son avis, ne devrait pas exister — soit mise à l'étude. Référé à l'Exécutif et aux présidents des commissions de la Chambre.

LES CHEQUES SANS VALEUR. — M. J.-O. Gareau s'informe en quel état est la question des chèques sans valeur, qu'il a soulevée à la séance du 9 décembre et qui a été référée à la commission de législation. M. le président l'informe que cette commission n'a pas siégé depuis.

LA QUESTION SCOLAIRE ONTARIENNE. — Après quelques remarques sur le sujet, M. J.-N. Cabana fait adopter unanimement, par le conseil de la Chambre, une résolution de félicitations à l'adresse du Gouvernement de notre province pour son attitude sur la question de l'enseignement bilingue en Ontario.

L'IMMIGRATION BELGE. — La lecture d'une lettre de M. Godfroy Langlois, représentant de la province de Québec en Belgique, conseillant à la Chambre de se préparer à faire bénéficier les industriels et négociants canadiens des débouchés qu'offrira ce pays après la libération, provoque une discussion sur l'immigration belge.

Pourquoi, demande M. Saucier, ne ferions-nous pas venir ici des immigrants belges, quand, dans l'Ontario, on prend les moyens d'en attirer. Je crois que nous devrions essayer de faire venir des orphelins belges.

Il ne faut pas attendre la fin de la guerre, ajoute M. de Boeck. Nos voisins n'attendent pas cela. Je viens de lire, dans un journal des Etats-Unis, que la proposition a été soumise au Gouvernement américain, d'abolir, en faveur des sujets belges, le droit d'entrée dont sont frappés les immigrants. En Hollande, on exploite les Belges en les faisant travailler pour 40 sous par jour. Ne seraient-ils pas mieux de venir ici?

M. le Dr Brisson est d'avis qu'il faudrait donner à nos cultivateurs des aides compétents, tels que les Belges. Félicitant M. de Boeck de son attitude, M. le Dr Brisson dit qu'il semble y avoir eu un malentendu à propos de

l'immigration belge. Je comprends, dit-il, que nos Gouvernements ne peuvent pas faire une propagande parmi les Belges dans le but de les soustraire à leurs obligations militaires. On ne pourrait, du reste, nous soupçonner de cela, nous qui avons facilité le départ de tous les soldats des nations alliées, que plusieurs des nôtres ont suivis. Nous offrons de l'assistance par le travail. Du reste, quoi qu'on dise, je ne crois pas que le Gouvernement ait fait quoi que ce soit pour empêcher l'immigration belge. On fait, remarque-t-il, de la propagande en Ontario, dans l'Ouest et dans les provinces maritimes; et nous, nous n'aurions pas le droit de nous en occuper? Qui donc est dupe? J'ai tout une longue liste de noms de personnes honorables disposées à adopter des orphelins belges, dit en terminant M. le Dr Brisson, qui suggère, pour ces fins, la création d'une société indépendante, telle la St. George's Home.

Ce projet, ajoute M. Cabana, serait dans l'intérêt des Belges comme dans le nôtre. Nous souscrivons des millions pour nourrir les Belges en Europe, faisons-les venir ici.

M. Ghysens promet de parler prochainement de cette question devant la Chambre.

Après lecture d'une lettre de MM. G. Noël et P. Renson, qui se disent "chargés par le Gouvernement de la province de Québec d'une mission en Europe", le Conseil décide de s'informer auprès du premier ministre de la nature de cette mission.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DE LA MISE EN NOMINATION

(approuvé le 10 février)

La séance s'ouvre, le mercredi après-midi 20 janvier, à 4 heures 45, sous la présidence de M. Adélar Fortier

Sont présents:—MM. Frank Puzé, 2ème vice-président, Ludger Gravel, Jos. Ethier, Emile Rolland, A. P. Frigon, J. B. A. Lanctôt, H. A. Demers, Rod. Bédard, J. A. E. Gauvin, J. O. Labrecque, J. E. C. Daoust, Jos. Filiatrault, Joseph Fortier, L. N. Veilleux, Albert Dumas, J. G. A. Filion, Ed. Gernaey, Henri Viau, E. de Boeck, J. L. H. Marcil, Léon Gagné, G. A. Monette, Eug. Durocher, L. A. Morency, Théo. Valiquette, Avila Dufort, Rod. Langlois, Dr J. C. Poissant, Arthur Léger, Alex. Dupuis, W. A. Wayland, René Faribault, Nap. Deschamps, Armand Lalonde, H. Godin, L. C. de Tonnancour, T. A. Grothé, Hector F. Fortier, S. Thibault, Th. Dussault, L. Z. Gauthier, J. H. Valin, Jos. Boulé, Oscar F. Berthiaume, Lambert de Roode, J. C. G. Contant, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Après lecture de l'avis de convocation et des articles des règlements relatifs aux élections, et après avoir déposé sur la table le relevé des présences des membres aux séances durant l'année écoulée, le secrétaire fait part à la Chambre d'une lettre dans laquelle M. S.-D. Joubert, 1er vice-président sortant de charge, fait connaître son intention de se retirer de l'Exécutif à cause de ses occupations qui le contraignent à des absences plus ou moins prolongées de la ville.

M. A.-P. Frigon annonce à la Chambre que son associé, M. Georges Gonthier, trésorier sortant de charge, se voit dant l'obligation de se retirer de l'Exécutif, ses occupations ne lui permettant pas d'y consacrer tout le temps qu'il voudrait y mettre.

M. Adélar Fortier, président sortant de charge, remercie les membres de l'aide qu'ils lui ont apportée durant son terme d'office, ainsi que ceux qui l'ont prié de se porter de nouveau candidat à la présidence, où il veut voir arriver des collègues qui, dit-il, en sont dignes sous tous rapports.

M. Frigon, aux acclamations de tous les membres présents, propose ensuite que M. Adélar Fortier préside la séance.

ELECTION DU PRESIDENT

M. Frank Puzé est proposé à la charge de président par MM. S. D. Joubert, Fred. C. Larivière, Thomas Côté, D. McDonald, O. S. Perrault, A. E. Labelle, Armand Chaput, Isaie Préfontaine, Jos. Contant, Joseph Ainey, L. J. A. Surveyer, Joseph Fortier, Alphonse Racine, A. P. Frigon, N. Pérodeau, Alex. Desmarteau, J. N. Chevrier, Alfred Lambert, J. B. Lapointe, Eugène Tarte, A. Berthiaume, F. E. Fontaine, Jos. Ethier.

Aucune proposition contraire n'étant faite, le candidat est déclaré élu **PRESIDENT** de la Chambre pour l'année 1915-1916.

ELECTION DU 1er VICE-PRESIDENT.

M. Ludger Gravel est proposé comme candidat à ce poste par MM. Fred. C. Larivière, Thomas Côté, D. McDonald, O. S. Perrault, A. E. Labelle, Armand Chaput, Isaie Préfontaine, Joseph Ainey, Joseph Fortier, L. J. A. Surveyer, A. Berthiaume, Alphonse Racine, A. P. Frigon, Dr T. A. Brisson, F. E. Fontaine, N. Pérodeau, Alex. Desmarteau, J. N. Chevrier, Alfred Lambert, J. B. Lapointe, Eugène Tarte, Jos. Ethier.

Aucune proposition contraire n'étant faite, le candidat est élu premier vice-président de la Chambre pour l'année 1915-1916.

ELECTION DU 2ème VICE-PRESIDENT

M. Alfred Lambert est proposé à ce poste par MM. Joseph Fortier, J. B. A. Lanctôt, H. Godin, L. N. Veilleux, J. O. Labrecque, Léon Gagné, Harrison A. Demers, J. L. H. Marcil, P. Massicotte, Albert Dumas, Oscar F. Berthiaume, Armand Lalonde, L. C. de Tonnancour,

Et M. J.-A.-E. Gauvin est proposé au même poste par MM. Jos. Filiatrault, Théod. A. Grothé, E. Rolland, T. Théo. Valiquette, Rod. Langlois, J. E. C. Daoust, Eug. Durocher, G. A. Monette, L. Z. Gauthier, L. N. Veilleux.

Comme il y a deux candidats à la seconde vice-présidence de la Chambre, le président annonce qu'il y aura une élection, dont le résultat sera proclamé à l'assemblée générale annuelle, le mercredi 10 février.

ELECTION DU TRESORIER.

M. Joseph Filiatrault est proposé comme candidat à ce poste par MM. G. A. Monette, Rodolphe Bédard, J. A. E. Gauvin, J. L. H. Marcil, J. O. Labrecque, Joseph Fortier,

Jos. Ethier, L. C. de Tonnancour, E. Rolland, J. E. C. Daoust, Albert Dumas, J. G. A. Fillion, Nap. Deschamps, J. B. A. Lanctôt, Théod. A. Grothé, L. Z. Gauthier, Alex. Dupuis, W. A. Wayland, Jos. Dagenais.

Aucune proposition contraire n'étant faite le candidat est déclaré élu Trésorier de la Chambre pour l'année 1915-1916.

ELECTION DU SECRETAIRE

M. Rodolphe Bédard est proposé comme candidat à ce poste par MM. L. C. de Tonnancour, Napoléon Hébert, Joseph Ainey, Thomas Côté, D. McDonald, Alfred Lambert, Eugène Tarte, Fred. C. Larivière, Jos. Filiatrault, A. Berthiaume, J. H. Loranger, Armand Chaput, J. N. Chevrier, Joseph Fortier, Jos. Ethier, J. A. E. Gauvin, J. L. H. Marcil, J. O. Labrecque, Henri Viau, A. P. Frigon, E. Rolland, J. B. A. Lanctôt, Théod. A. Grothé.

Aucune proposition contraire n'étant faite, le candidat est déclaré élu Secrétaire de la Chambre pour l'année 1915-1916.

ELECTION DES ANCIENS PRESIDENTS, VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

Il est proposé par MM. Frank Pauzé, Ludger Gravel, J. A. E. Gauvin, Rodolphe Bédard, E. Rolland, J. O. Labrecque,

Que les anciens Présidents: MM. D. Parizcau, H. Laporte, Joseph Contant, L.-E. Geoffrion, Damase Masson, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, le colonel Labelle, Adélar Fortier;

Les anciens vice-président: MM. Alph. Racine, Ubalde Garand, L. J. A. Surveyer, A. V. Roy, S.-D. Joubert;

Et les anciens trésoriers: MM. J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier et Georges Gonthier soient réélus, en groupe, membres du Conseil de cette Chambre pour l'année 1915-1916, ainsi que MM. Léon Carneau, C. R. et Edouard Fabre-Surveyer, C.-R., avocats-conseils.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARBITRAGE DE LA CHAMBRE POUR L'ANNEE 1915-1916.

Il est proposé par MM. Joseph Fortier, E. Rolland, L. N. Veilleux, J. Filiatrault, J. O. Labrecque, J. B. A. Lanctôt, Léon Gagné,

Que MM. Frank Pauzé, le colonel A.-E. Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière et Armand Chaput soient élus membres du Conseil d'arbitrage de cette Chambre pour l'année 1915-1916.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CANDIDATURES AU CONSEIL.

Les bulletins suivants de présentation au Conseil de la Chambre pour l'année 1915-1916 sont remis entre les mains du secrétaire.

1.—M. Baillargeon, J. B., entrepreneur de camionnage, présenté par MM. W. A. Wayland, J. B. Dagenais, Th. Dussault, Nap. Deschamps.

2.—M. Berthiaume, Arthur, gérant de "La Presse", présenté par MM. J. A. E. Gauvin, Albert Dumas, Arthur Léger, J. L. H. Marcil.

3.—M. Berthiaume, Oscar F., maire de St-Bruno, présenté par MM. E. Rolland, J. A. E. Gauvin, Arthur Léger, Albert Dumas.

4.—M. Blanchard, Etienne, ancien député de St-Marcel, présenté par MM. W. A. Wayland, J. B. Dagenais, Th. Dussault, Nap. Deschamps.

5.—M. Brisson, Dr T. A., présenté par MM. Jos. Ethier, J. A. E. Gauvin, Rod. Langlois, Avila Dufort.

6.—M. Cabana, J. N., gér. Caisse hypothécaire, présenté par MM. Rod. Bédard, L. N. Veilleux, Oscar F. Berthiaume, Avila Dufort.

7.—M. Caron A. L., fab., de bijouterie, présenté par MM. Oscar F. Berthiaume, Rod. Langlois, Henri Viau, Jos. Ethier.

8.—M. Chevrier, J. N., gér. "Le Devoir", présenté par MM. Jos. Filiatrault, L. N. Veilleux, T. Théo. Valiquette, L. A. Morency.

9.—M. Daoust, Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie", présenté par MM. Jos. Ethier, W. A. Wayland, E. Rolland, Léon Gagné, Jr.

10.—M. Daoust, J. E. C., architecte, présenté par MM. J. L. H. Marcil, J. O. Labrecque, Jos. Ethier, Théo. Valiquette.

11.—M. Desmarteau, Alexandre, comptable-liquidateur, présenté par MM. Arthur Léger, J. L. H. Marcil, J. A. E. Gauvin, Albert Dumas.

12.—M. de Tonnancour, L. C., marchand-tailleur, présenté par MM. Oscar F. Berthiaume, Jos. Ethier, J. E. C. Daoust, J. B. A. Lanctôt.

13.—Dumas Albert, photographe, présenté par MM. E. Rolland, Oscar F. Berthiaume, L. N. Veilleux, Ed. Gernaey.

14.—M. Ethier Joseph, de "Laporte Martin & Cie", présenté par MM. J. A. E. Gauvin, L. A. Morency, J. L. H. Marcil, Albert Dumas.

15.—M. Frigon A. P., comptable-banquier, présenté par MM. Arthur Léger, J. L. H. Marcil, J. A. E. Gauvin, Albert Dumas.

16.—M. Gagné, Léon Jr. de la "Western Lumber Co." présenté par MM. J. O. Labrecque, Avila Dufort, L. N. Veilleux, Armand Lalonde.

17.—M. Gernaey, Edouard, fleuriste, présenté par MM. Rod. Bédard, J. O. Labrecque, Henri Viau, Joseph Fortier.

18.—Godin, Herménégilde, de la Cie Godin-Menard Ltée, présenté par MM. Albert Dumas, J. A. E. Gauvin, Arthur Léger, J. L. H. Marcil.

19.—M. Labrecque, J. O., marchand de charbon, présenté par MM. Joseph Fortier, J. L. H. Marcil, Jos. Ethier, J. A. E. Gauvin.

20.—M. Lavallée, A. S., marchand de chaussures, présenté par MM. Jos. Filiatrault, G. A. Monette, Léon Gagné, W. A. Wayland.

21.—M. Léger, Arthur, de "Lacroix & Léger", ex-président des Marchands-Détailliers de Montréal, présenté par MM. J. A. E. Gauvin, J. O. Labrecque, J. B. A. Lanctôt, A. P. Frigon.

22.—M. Marcil, J. L. H., agent financier, présenté par MM. J. A. E. Gauvin, J. B. A. Lanctôt, Albert Dumas, Joseph Fortier.

23.—M. Martin, C. E. de "P. P. Martin & Cie", présenté par MM. Jos. Filiatrault, J. O. Labrecque, Léon Gagné, W. A. Wayland.

24.—McDonald, Duncan, commisaires de la Ville, présenté par MM. J. A. E. Gauvin, Joseph Fortier, Arthur Léger, J. L. H. Marcil.

25.—M. Racine, C. E., courtien en douane, présenté par MM. E. Rolland, L. N. Veilleux, J. Filiatrault, Rod. Bédard.

26.—M. Renaud, Alphonse, de Renaud King & Patterson, présenté par MM. J. Filiatrault, E. Rolland, Léon Gagné, Joseph Fortier.

27.—Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, présenté par MM. Rod. Bédard, J. O. Labrecque, Henri Viau, Joseph Fortier.

28.—M. Saucier, J. H. Paul, agent de commerce, présenté par MM. E. Rolland, L. N. Veilleux, Jos. Filiatrault, Rod. Bédard.

29.—M. Tarte, Eugène, Co-prop. "La Patrie", présenté par MM. E. Rolland, J. L. H. Marcil, Joseph Fortier, Armand Lalonde.

30.—Viau, Henri, expert-comptable, présenté par MM. Rod. Bédard, L. C. de Tonnancour, Jos. Ethier, J. L. H. Marcil.

Plus de vingt candidatures étant présentées, il y aura scrutin secret, suivant les règlements, jusqu'au lundi 8 février.

Chacun des candidats mis en nomination recevra un avis officiel de la proposition de son nom et au cas où quelques-uns d'entre eux croiraient devoir décliner l'honneur de la candidature, ils sont priés de faire connaître leur refus par écrit au secrétaire de la Chambre; autrement leur silence sera interprété comme une acceptation de la candidature.

NOMINATION DES TROIS SCRUTATEURS

Il est proposé par MM. Rod. Langlois, J. B. A. Lanctôt, Armand Lalonde et Nap. Deschamps, que MM. L. N. Veilleux, J. Alfred Barrette et J. G. Adélar Filion soient nommés scrutateurs pour dépouiller le scrutin le mardi 9 février.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

(Procès-verbal approuvé le 3 mars 1915.)

La Chambre a tenu son assemblée générale annuelle le mercredi 10 février 1915.

Avant l'assemblée, M. Joseph Contant, juge de paix, ancien président de la Chambre, avait fait prêter le serment d'office à M. Frank Pauzé, le nouveau président, et à M. Ludger Gravel, le 1er vice-président. M. J.-A.-E. Gauvin, 2ème vice-président, était absent.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Adélar Fortier, ayant à sa gauche M. Frank Pauzé.

Etaient aussi présents:—MM. Geo. Gonthier, trésorier sortant de charge, M. Joseph Filiatrault, nouveau trésorier, le Col. A. E. Labelle, Armand Chaput, Jos. Contant, Jos. Fortier, A. P. Frigon, J. O. Labrecque, Dr J. C. Poissant, Etienne Blanchard, J. N. Cabana, J. L. H. Marcil, Léon Gagné, J. H. Paul Saucier, A. Chrétien-Zaugg, Alex. Prud'homme, Wilfrid Pauzé, Eug. Prévost, J. E. LaFontaine, Rod. Langlois, C. E. Fautoux, Avila Dufort, Arm. Desrosiers, Dr J. E. Laberge, L. C. de Tonnancour, J. N. Chevrier, J. A. Beaudry, Arthur Léger, Alfred Barrette, Ed. Gernaey, H. Duverger, L. N. Veilleux, A. N. T. Chamberland, C. E. Martin, Emile Rolland, Alfred Lambert, Albert Dumas, Israel Cardin, Alex. Cinqmars, O. H. C^{te}, Théo. Trudeau, J. B. Baillargeon, Salluste Lavery, Louis Vaillancourt, René Faribault, Ernest Lemire, Lambert de Roode, S. Thibault, U. H. Dandurand, Norbert Faribault, J. C. G. Contant, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale trimestrielle du 2 décembre 1914 et de l'assemblée générale spéciale du 20 janvier 1915 sont approuvés.

LE COURRIER:—M. Alfred Lambert décline l'honneur de la candidature à la 2ème vice-présidence de la Chambre, à cause de ses occupations qui ne lui permettraient pas de remplir ce poste. Aux termes des règlements, le président et le secrétaire de la Chambre, sur réception de cette lettre, ont informé M. J.-A.-E. Gauvin que, faute d'adversaire, il se trouve élu 2ème vice-président de la Chambre de Commerce.

M. J.-O. Gareau, mis en nomination pour le Conseil de la Chambre, ainsi que M. Armand Lalonde, déclinent l'honneur de cette candidature à cause du peu de temps qu'ils ont à leur disposition.

M. J.-G. Adélar Filion, choisi comme l'un des trois scrutateurs, s'excuse de ne pouvoir remplir cette charge, étant obligé de partir en voyage. Il a été remplacé par M. Victor Tardif.

M. Rodolphe Bédard, le nouveau secrétaire de la Chambre, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, à cause d'un voyage d'affaires, et offre à ses nouveaux collègues du Conseil ses plus cordiales félicitations.

LA RENOVATION AGRICOLE. — Accusent réception de la brochure publiée par la Chambre, LA RENO-

VATION AGRICOLE, conférence de M. le docteur T.-A. Brisson: M. le premier ministre du Dominion, — Sir Wilfrid Laurier, M. le ministre de l'Agriculture, M. le ministre du Commerce, M. le ministre de la Justice, M. le ministre de l'Intérieur, M. le ministre des Travaux Publics, M. le ministre des chemins de fer et canaux, M. le ministre de la marine et des Pêcheries, M. le ministre du Travail, M. le ministre des Douanes, M. le ministre de la Milice et de la Défense nationale, d'Ottawa; et M. le Premier Ministre de la province de Québec, M. le ministre de l'Agriculture, M. le ministre des Terres et Forêts, M. le ministre de la Voirie, M. le Secrétaire provincial et M. le Trésorier provincial.

MM. NOEL ET RENSON. — Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, informe le président de la Chambre que son gouvernement n'a confié aucune mission à MM. Noel et Renson. — MM. Noel et Renson écrivent aussi au président de la Chambre, pour protester, disent-ils, contre les discussions qui ont eu lieu à leur sujet.

REMERCIEMENTS. — Le premier ministre de la province de Québec remercie la Chambre pour la résolution de félicitations qu'elle a votée à l'adresse du Gouvernement à cause de son attitude sur la question de l'enseignement bilingue en Ontario.

COMMANDES DE GUERRE. — M. Ernest Bélanger, de chez "Marion & Marion" informe la Chambre qu'il y aurait une vente considérable de chaussures à faire à l'armée française, pourvu que la paire ne revienne pas à plus de \$3. en France. L'affaire est urgente.

M. Em. de Boeck informe la Chambre qu'il est autorisée à demander des soumissions pour des bottines de cuir et des souliers en canevas; à demander si une prompte livraison pourrait être faite de mitrailleuses à tir rapide Hotchkiss, et à demander des soumissions pour la poudre dite Trotyl. M. de Boeck informe aussi la Chambre que le Gouvernement belge veut placer une commande de 100,000 carabines Mauser cal. 765.

LES PRODUITS CANADIENS. — La Fédération canadienne du Travail, d'Ottawa, annonce qu'elle vient de prendre l'initiative d'une propagande en faveur des produits canadiens sur le marché étranger et suggère que tous les manufacturiers du pays adoptent son étiquette.

TRAVERSES DE CHEMINS DE FER. — La Société des chemins de fer helléniques, d'Athènes, demande que des industriels et marchands canadiens lui fassent des offres pour 100,000 traverses de chemins de fer. Référé à la Commission des Mines, Bois et Forêts.

La Chambre ayant porté à la connaissance de onze marchands de bois de Montréal qu'elle a une demande pour 100,000 traverses de chemins de fer, elle a reçu une seule réponse, venant de P. Vincent Lumber Co. Ltd. et portant que cette compagnie ne s'occupe pas de ce genre de commerce.

PLACEMENTS. — La International Banking Corporation de Colon, République de Panama, demande une liste des maisons d'affaires canadiennes et des placements à faire dans notre pays.

PROJET D'EXPOSITION. — Le Board of Trade d'Ottawa soumet à la Chambre copie d'une résolution, suggérant au Ministre du Commerce d'établir, à Ottawa, une exposition permanente des articles que le Canada ne produit pas et achète à l'étranger. Cette lettre est référée à la Commission des Expositions et Musées.

L'EVALUATION MUNICIPALE. — M. l'échevin Dubeau, président de la commission municipale de l'évaluation, communique à la Chambre copie de documents relatifs à cette question, qui sont versés au dossier de la Commission des Affaires municipales.

REPRESSION DE LA CONTREBANDE. — Sir R. L. Borden, premier ministre, accuse réception du rapport de la Chambre sur le répression de la contrebande, qu'il transmet au ministre des Douanes.

Le commissaire des Douanes écrit à la Chambre que ses fonctionnaires prennent les mesures nécessaires pour faire surveiller étroitement la frontière, afin d'empêcher, si possible, le commerce illégal dont la Chambre se plaint.

LES NOUVEAUX CONSEILLERS. — Le secrétaire adjoint donne ensuite lecture du rapport de scrutateurs:—

RAPPORT DES SCRUTATEURS

Les soussignés, scrutateurs, dûment choisis pour procéder au dépouillement du scrutin de l'élection des candidats au Conseil de la Chambre de Commerce pour l'année 1915-1916, ont l'honneur de faire rapport que les messieurs suivants, au nombre de vingt, ont obtenu la majorité des suffrages sur une rentrée totale de 336 bulletins, dont 296 bons et 40 rejetés.

- 1.—M. J. B. Baillargeon,
- 2.—M. Arthur Berthiaume,
- 3.—M. J. N. Cabana,
- 4.—M. A. L. Caron,
- 5.—M. J. N. Chevrier,
- 6.—M. Joseph Daoust,
- 7.—M. J.-E.-C. Daoust,
- 8.—M. Alexandre Desmarreau,
- 9.—M. L. C. De Tonnancour,
- 10.—M. Joseph Ethier,
- 11.—M. A. P. Frigon,
- 12.—M. Léon Gagné, Jr.
- 13.—M. J. O. Labrecque,
- 14.—M. A. S. Lavallée,
- 15.—M. Arthur Léger,
- 16.—M. C. E. Martin,
- 17.—M. Duncan McDonald,
- 18.—M. Alphonse Renaud,
- 19.—M. Emile Rolland,
- 20.—M. Eugène Tarte,

L.-N. Veilleux
J.-Alfred Barrette
Victor Tardif

Scrutateurs.

Après cette lecture, le Président sortant de charge remercie cordialement MM. les scrutateurs qui ont donné une journée entière de leurs temps.

RAPPORT DU TRESORIER. — Le Trésorier sortant de charge, M. Georges Gonthier, fait son rapport pour l'année écoulée, qui est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

M. Gonthier remercie ensuite les vérificateurs de la comptabilité de la Chambre MM. Joseph Desautels et Eugène Prévost.

DISCOURS.—M. Adélard Fortier, président sortant de charge, fait une revue des travaux de la Chambre sous sa présidence, et le nouveau président, M. Frank Pauzé, après avoir invité ses collègues de l'Exécutif et les membres du Conseil à prendre leurs places, prononce son discours-programme.

On trouvera, au commencement de ce numéro du Bulletin, ces deux discours, qui furent très applaudis.

LES COMMISSIONS.—M. Léon Gagné propose et fait adopter à l'unanimité la résolution suivante:—

“Comme l'article 40 des règlements dit que “La Chambre nommera autant de comités que les circonstances l'exigeront”,

“Je propose, secondé par M. Henri Viau, que la Chambre autorise l'Exécutif et le Conseil qu'elle vient d'élire, — afin de simplifier le travail, — à choisir les membres des Commissions de la Chambre, à la prochaine séance, le “jeudi 18 février 1915.”

LE NOUVEAU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.—M. le colonel Labelle, ancien président, fait adopter par la Chambre une résolution de félicitations à l'adresse de l'hon. M. P.-E. LeBlanc, membre de la Chambre, qui vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec. La Chambre, — ajoute M. le colonel Labelle, aux applaudissements unanimes — est heureuse de constater que le nouveau titulaire est de tous points digne de remplir cette haute fonction.

CONDOLEANCES. — M. Joseph Filiatrault, trésorier de la Chambre, propose et fait adopter un vote de condoléances à l'adresse de M. C.-H. Catelli, ancien président, l'un des membres les plus distingués de la Chambre, qui vient de perdre l'une de ses jeunes filles.

REMERCIEMENTS. — M. Emile Rolland propose une résolution de remerciements aux officiers sortant de charge, que M. le président est heureux d'appuyer et qui reçoit de la part de tous les membres présents le plus chaleureux accueil.

NOUVEAUX MEMBRES. — Les messieurs dont les noms suivent sont proposés comme membres de la Chambre de Commerce et admis séance tenante:—M. Adolphe Dollo, professeur à l'École Polytechnique, présenté par M. Guillaume du Jardin; M. Alfred Roy, ingénieur civil, présenté par M. J.-H. Paul Saucier; M. J. C. LePain, voyageur de commerce, présenté par M. C.-N. Robitaille.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Sous la présidence de M. Frank Pauzé, le conseil de la Chambre de Commerce a tenu sa réunion hebdomadaire le jeudi 18 février 1915.

M. Ludger Gravel, premier vice-président, y assistait, ainsi que MM. Joseph Filiatrault, trésorier; Rodolphe Bédard, secrétaire; Adélard Fortier, Joseph Fortier, A. P. Frigon, Emile Rolland, Arthur Léger, Léon Gagné, J. E. C. Daoust, J. O. Labrecque, A. S. Laval, L. C. de Tonnancour, J. N. Chevrier, J. H. E. Pellerin, J. H. Paul Saucier, E. de Boeck, L. M. Cornellier, J. Emile Roy, Lambert de Roode et Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de sa séance du mercredi 13 janvier.

LE COURRIER. — M. J. Daoust, forcé de faire un voyage d'affaires à Toronto, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

L'hon. P.-E. Leblanc remercie la Chambre pour les félicitations qu'elle lui a votées.

M. C. H. Catelli remercie la Chambre, qui lui a adressé des condoléances.

LA RENOVATION AGRICOLE. — Mgr. Bernard, évêque de St-Hyacinthe, accusant réception de la brochure de la Chambre (conférence du Dr Brisson), dit, entre autres choses: “Nulle entreprise ne mérite de plus plus sincères encouragements. Rien ne peut être plus utile à notre peuple.”

Accusent aussi réception de la *Rénovation agricole*: MM. Jean-Charles Magnan, B. L. A., agronome officiel, de Saint-Casimir; la Chambre de Commerce du Comté de Portneuf, de Neuville, qui en demande 100 exemplaires pour distribuer; M. N. A. Ostiguy, maire de Valleyfield; M. F.-N. Savoie, professeur de Céréales et Drainage, de Saint-Anne de la Pocatière.

TRANSPORTS. — La Commission des chemins de fer communique à la chambre copie d'une résolution du Board of Trade, d'Edmonton, demandant une révision des conditions dans lesquelles certaines marchandises sont transportées. Référée à la Commission des Transports.

BELGIQUE. — M. Godfrøy Langlois, commissaire de la province de Québec en Belgique, et qui est momentanément à Paris, écrit à la Chambre une lettre très documentée, où il exprime l'opinion que la question de l'émigration belge ne doit pas se poser à l'heure actuelle, et que, pour le moment, “le plus sage est de préparer discrètement le terrain à des activités et à des résultats pour les jours qui suivront la signature de la paix.”

COMMISSIONS.—Le Conseil procède ensuite à la formation des Commissions de la Chambre. On en trouvera la liste des membres dans le *Bulletin*.

VERIFICATEURS. — MM. Joseph Desautels et Ernest Saint-Amour sont nommés vérificateurs des comptes de la Chambre pour l'année 1915-1916.

NICKEL. — En réponse à une demande de renseignement, faite il y a quelque temps à la Chambre, M. Joseph Filiatrault, trésorier, donne l'information qu'il y a deux très importantes mines de Nickel à Copper Cliff, près de Sudbury, Ontario: la Creighton Mine Co. et la Cie Copper Cliff.

ETATS FINANCIERS. — M. Léon Gagné suggère que ses collègues de la Chambre mettent à l'étude certaines modifications qu'il croit qu'il serait opportun d'apporter aux états financiers que les industriels et commerçants communiquent aux banques et aux agences de renseignements.

NOS RELATIONS AVEC LA BELGIQUE. — M. de Boeck s'informe s'il ne serait pas possible que la Chambre prie le consul général de Belgique, à Ottawa, d'engager les quatre acheteurs qui sont actuellement aux États-Unis pour le compte du Gouvernement belge, à venir au Canada. et M. de Boeck suggère ensuite qu'après la libération du territoire belge, alors qu'il faudra tout reconstruire et que les capitaux belges placés à l'étranger seront rendus à la circulation, il y aura, pour notre pays, de bons débouchés, pour ce qui est du bois, du fer, de l'acier, des conserves, des produits alimentaires, etc.

M. le président répond qu'avant d'inviter les acheteurs belges à venir ici, il faudrait avoir des précisions: savoir ce qu'ils demandent et si nous pouvons le leur fournir.

Sur proposition de MM. C. E. Martin et Léon Gagné, la question est référée à l'Exécutif de la Chambre.

CONDOLEANCES. — M. Arthur Léger fait voter par le conseil une résolution de condoléances à M. Emile Galibert, qui vient de perdre son fils, M. Calixte Galibert, tombé sur le champ de bataille.

FELICITATIONS. — M. J. O. Labrecque, appuyé par M. L.-C. de Tonnancour, fait adopter la résolution suivante:

"M. Thomas Côté, commissaire de la Ville de Montréal, qui a représenté la Ville au congrès de la "Lake Carriers Association" à Détroit, la semaine dernière, a défendu, dans un remarquable discours, le projet du canal de la Baie Georgienne. Et son discours a eu une grande répercussion aux États-Unis.

"Je propose que la Chambre de Commerce du district de Montréal vote des félicitations à M. Thomas Côté, pour avoir appuyé un projet que la Chambre a fait sien et pour le succès duquel elle n'a ménagé ni son temps, ni son travail."

NOUVEAU MEMBRES. — M. Clovis Saint-Louis, négociant, est proposé comme membre de la Chambre par M. Frank Pauzé, président.

Et la séance est levée.

PUBLICATIONS RECUES

"Le 5e anniversaire du Devoir" — Discours de MM. J.-N. Cabana, G.-N. Ducharme, Armand Lavergne, le docteur J.-B. Princes, Henri Bourassa. "Commerce (1914) Limited," de Londres. Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Québec. Annual Report of the Board of Trade of Ottawa. "Facts about the War," Chambre de Commerce de Paris.

Aux membres de la Chambre

Il nous manque quelques numéros du *Bulletin* de décembre 1914 dans les séries à relier. Nos membres qui en auraient un ou plusieurs dont ils pourraient disposer nous obligeraient en nous les faisant parvenir le plus tôt possible.

La conférence du Dr Brisson, sur la *Rénovation agricole*, qui a paru dans ce numéro, a été publiée en brochure, revue et augmentée, dans les deux langues. On peut en obtenir un exemplaire gratis sur simple demande à la Chambre de Commerce.

POUR LES INVENTEURS

Messieurs PIGEON, PIGEON et DAVIS, solliciteurs de brevets, 712 rue St-Jacques, Montréal, nous informent que du 12 janvier, 1915, au 23 février, 1915, 1014 brevets ont été échus, au nombre desquels 764 ont été accordés à des inventeurs américains, 149 à des Canadiens et 101 à des inventeurs des pays étrangers.

Parmi les inventeurs canadiens, 72 sont de la Province d'Ontario, 33 de Québec, 15 de la Colombie Anglaise, 11 du Manitoba, 6 de l'Alberta, 5 du Saskatchewan, 3 de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et 1 de l'Isle du Prince Edouard.

Aux États-Unis pour le même temps, 5,593 brevets ont été échus, dont 100 à des inventeurs canadiens.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie en 1817

Capital payé \$16 000 000

Surplus \$16,000,000

Profits Indivisibles \$1,252,669.42

BUREAU DE DIRECTION

Président : H. V. MEREDITH, Ecr.

R. B. Angus, Ecr.
Hon. Robert Mackay
C. R. Hosmer, Ecr.
H. R. Drummond, Ecr.

E. B. Greenshields, Ecr.
Sir Thos. Shaughnessy, K.C.V.O.
A. Baumgarten, Ecr.
D. Forbes Angus, Ecr.

Sir William Macdonald
David Morrice, Ecr.
C. B. Gordon, Ecr.
Wm McMaster, Ecr.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.
A. D. Braithwaite, asst gérant-général

Banquiers au Canada et à Londres, Angl., pour le gouvernement canadien. Des succursales sont établies dans toutes les parties du Canada et de Terre-Neuve où des

DEPARTEMENTS D'EPARGNES

sont installés. Les dépôts depuis \$1.00 en montant sont reçus, portant intérêt au plus haut taux courant. Une attention spéciale est donnée à ces dépôts d'épargne.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000.00 Capital payé, \$4,000,000.00 Fonds de réserve \$3,700,000.00

TOTAL DE L'ACTIF AU DELA DE - - - - \$33,500,000.00

Directeurs: J. A. Vaillancourt, Ecr., président; Hon. F. L. Bélique, vice-président; A. Turcotte, Ecr.; E. H. Lemay, Ecr.; A. W. Bonner, Ecr.; Hon. J. M. Wilson; A. A. Larocque, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal: MONTREAL.

28 Bureaux de Quartier

117 Succursales au Canada

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS:

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles.—Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris, Londres, Bruxelles.—Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres.—Société Générale, Paris et Succursales.—Banque de Paris et des Pays Bas, Paris.—Anglo-Foreign Banking Co., Londres.—Banca Commerciale Italiana, Rome, Gênes.—

Banco di Napoli, Naples.—Banque Commerciale, Bâle.—Deutsche Bank, Berlin.—Commerzund-Disconto Bank, Hambourg.—Banque Impériale et Royale des Pays Bas Autrichiens, Vienne.—Boehmische Union Bank, Prague.—Banque de Rotterdam, Rotterdam.—Incasso Bank, Amsterdam.—Merchants National Bank, New York.—National City Bank, New York.—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank, Philadelphia.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

CETTE BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,248,134

Bureau chef: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan,	K. W. Blackwell,	
Président.	Vice-Président.	
Thos. Long	Andrew A. Allan	F. Robertson
Alex. Barry	C. C. Ballantyne	G. I. Cairns
F. Orr Lewis	A. J. Dawes	A. B. Evans
	F. Howard Wilson	

E. F. Hebden, Gérant-général.
T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 225, rue Sainte-Catherine Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1336, Boulevard Saint-Laurent; 1885, Boulevard Saint-Laurent; 672, rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique

Transige des affaires de Banque en général. Emet des Crédits Commerciaux, négociables en Chine, au Japon, et autres pays étrangers. Emet des Lettres de Crédit pour voyageurs, valables dans toutes les parties du monde. Emet des mandats payables, sans charge dans toutes les Banques du Canada.

Ayant 211 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant. L'intérêt alloué au plus haut taux courant.



Versailles, Vidricaire & Boulais

Banquiers et Agents Financiers

Limitée

DEPARTEMENTS

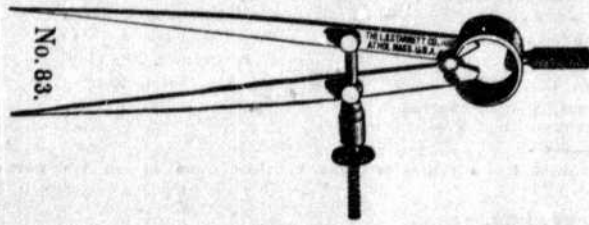
d'Immeubles, - Débentures, - Assurance,
Achats et Ventes d'Hypothèques
et autres valeurs

Bureaux: Edifice Versailles, 90 St-Jacques.

TEL. M. 8746



QUINCAILLERIE GENERALE



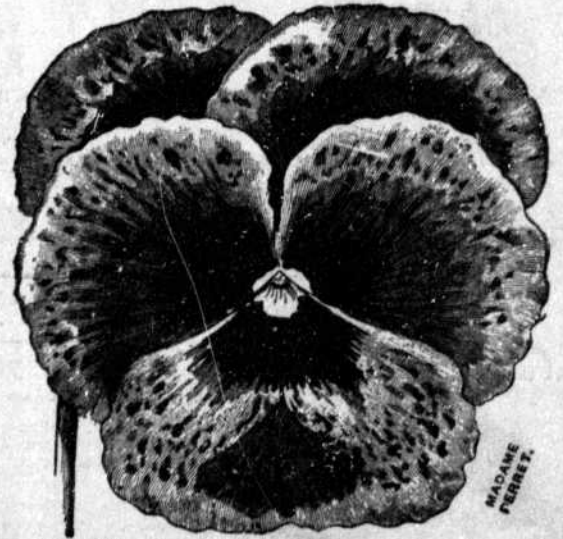
Armes de chasse, Munitions et Accessoires.
 Coutellerie Française et Anglaise.
 Ferronnerie de Bâtisse et d'Ebéniste.
 Outils de Précision pour tous les Métiers.
 Ustensiles de Cuisine et Articles de Ménage.
 Filtres "Bührings" et autres Marques Recommandées.

L. J. A. Surveyer

IMPORTATEUR QUINCAILLIER.

52 Blv. St-Laurent.

Semez des Graines de choix



GRATIS : Le catalogue français le plus complet du pays. La nouvelle édition est maintenant prête. Demandez-la de suite

HECTOR L. DERY

21 RUE NOTRE-DAME EST
 Tél. Main 3036 MONTREAL

Le Meilleur au Canada

Venez entendre le Piano Willis



Par son ton harmonieux, sa touche sympathique et la richesse artistique de sa caisse, le PIANO WILLIS occupe une place à part dans le coeur de tous les vrais amateurs de musique.

Le PIANO WILLIS est ce qu'il y a de mieux sur le marché, et c'est le plus beau tribut qui a été payé au monde de la musique en Canada.

WILLIS & CIE, LIMITEE

580, Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Coin de la rue Drummond

Principal dépôt pour les meilleurs pianos du Canada

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 Place d'Armes,
 MONTREAL.

Solide autant que la plus solide

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.